



PÊCHE ET AQUACULTURE

Relancer la production locale du poisson frais

Le Congo met en œuvre un projet destiné à améliorer le secteur de la pêche et de l'aquaculture, avec l'appui financier du Fonds international de développement agricole (Fida). Le partenaire onusien a lancé, le 2 juin, une mission de supervision pour évaluer l'impact du projet sur le terrain neuf mois après sa relance. Conduite par le directeur du Fida pour les deux Congo, Achancho Va-

lentine, la mission d'évaluation par visioconférence vise à jauger le niveau de réalisation des activités du Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale et d'en identifier les contraintes. La mission qui intervient dans un contexte de crise sanitaire de Covid-19 entend aider les acteurs de terrain à surmonter les défis liés au développement rural. [Page 4](#)



PORT OBLIGATOIRE DE MASQUES

Des bavures dans l'application de la mesure



Les Brazzavillois constatent de nombreuses bavures des agents de l'ordre au cours des opérations de contrôle du port de masques par les citoyens en vue de se protéger contre la Covid-19. Outre des amendes infligées aux contrevenants, ces bavures qui se multiplient vont à l'encontre des instructions gouvernementales. Le dernier fait en date se passe dans le huitième arrondissement de Brazzaville, Madibou, où des citoyens se plaignent d'avoir subi des traitements dégradants de la part de quelques agents de la Force de l'ordre. [Page 5](#)

ENSEIGNEMENT

Six semaines de cours pour les élèves en classe d'examens d'État

Quarante-cinq jours après l'arrêt des cours, les élèves candidats aux examens d'État ont repris, pour six semaines, le chemin de l'école. Enthousiastes de renouer avec les cours en classe, ces élèves disposant des cours photocopiés attendent des enseignants des explications et travaux pratiques pour une meilleure compréhension des supports mis à leur disposition. [Page 6](#)



Le ministre de l'Enseignement exhortant les élèves au travail et au respect des mesures barrières

TRANSPORT AÉRIEN

Un vol transportant des Congolais bloqués en France attendu ce 6 juin

Après la première vague revenue, il y a quelque temps au Congo, un deuxième vol d'Air France devant ramener des citoyens congolais bloqués sur le territoire français, en raison de la fermeture des frontières, est attendu ce 6 juin à Brazzaville.

Dans un communiqué, l'ambassade de la République du Congo auprès de la République française invite chaque passager à apporter la preuve du dépistage Covid-19 avant l'embarquement. De même, elle informe les voyageurs de ce qu'ils

seront soumis au dépistage à l'arrivée, et à la quarantaine obligatoire de 14 jours à Brazzaville. [Page 4](#)

ETATS-UNIS

Des émeutes embrasent le pays

[Page x](#)

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

ÉDITORIAL Image

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Image

Le moins que l'on puisse dire concernant l'assassinat du citoyen afro-américain George Floyd par un policier à Minneapolis, dans l'Etat du Minnesota, est qu'il projette des Etats-Unis une image détestable : détestable parce qu'il prouve que le racisme demeure bien présent dans la société américaine, détestable parce qu'il confirme le peu d'attention que le président Donald Trump porte à ce problème, détestable parce qu'il témoigne d'une instabilité interne pour le moins inquiétante d'une des plus puissantes nations de ce temps.

Alors que les cartes sont rebattues sur la table du poker stratégique mondial avec l'irrésistible montée en puissance de la Chine, la distanciation de la Russie par rapport aux Etats-Unis, l'affaiblissement de l'Union Européenne, l'aggravation des tensions au Proche et au Moyen-Orient, le fait de voir la Maison-Blanche assiégée par des manifestants antiracistes aussi nombreux que déterminés dégrade au sens propre du terme l'image d'un Etat fort, stable, libéral, ouvert, démocratique que les prédécesseurs de Donald Trump avaient réussi à imposer tout au long des quatre-vingt dernières années. Il nous ramène loin, très loin en arrière lorsque les Etats américains du Nord et du Sud s'affrontèrent les armes à la main, de 1861 à 1865, avant de s'unir pour créer les Etats-Unis.

Certes l'Histoire ne se répètera sûrement pas et l'on peut être certain que le peuple américain parviendra à résoudre le problème auquel il se trouve présentement confronté. Mais ce que les dirigeants présents et à venir des Etats-Unis doivent comprendre c'est qu'ils vont devoir s'employer à restaurer leur image, chez eux bien sûr mais aussi et surtout au-delà de leurs frontières, en Afrique noire notamment qui ressent le drame de Minneapolis comme une blessure personnelle, une atteinte insupportable portée à l'égalité et à la liberté des hommes dans le monde moderne.

Le prix diplomatique, stratégique, de la dérive à laquelle nous assistons au sein de la plus puissante démocratie du globe risque d'être beaucoup plus élevé que les Américains eux-mêmes l'imaginent aujourd'hui. D'où cette idée simple selon laquelle les plus hautes autorités de l'Etat fédéral doivent dès maintenant s'employer à démontrer de mille et une façons qu'elles mettront un terme définitif au racisme, au suprémacisme qui a provoqué le drame de Minneapolis.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Les élus locaux en session ordinaire administrative

La cinquième session ordinaire administrative du Conseil départemental et municipal de Brazzaville s'est ouverte le 31 mai.



Une vue des conseillers à l'ouverture des travaux Photo Adiac

Pendant dix jours, l'assemblée locale va examiner sept projets de délibération. Il s'agit, entre autres, du projet de délibération portant mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre les érosions hydriques à l'échelle des parcelles ; de l'adoption du programme d'investissement du conseil départemental et municipal de Brazzaville exercice 2020. Les participants à ces assises vont aussi examiner et adopter le budget communal de l'année en cours, ainsi que le règlement du budget du conseil au titre de l'année 2019. Ils seront appelés à statuer sur le projet de délibération portant modification de la détermination portant détermination des modalités de gestion, en régie indirecte, des parkings

payants dans le périmètre urbain de Brazzaville, en délibération portant détermination des modalités de gestion, en régie indirecte, des aires de stationnement payant dans le périmètre urbain de Brazzaville.

Ouvrant les travaux, le président du conseil départemental et municipal, Dieudonné Bantsimba, a appelé les conseillers à travailler avec responsabilité afin de produire des lois capables de redonner à Brazzaville et à ses habitants l'image d'une ville où il fait bon vivre.

« Face aux aléas qui accablent leur quotidien, assombrissant ainsi l'espoir d'un avenir meilleur, les Brazzavillois ne cachent plus leurs incertitudes, angoisses et leur peur.

« Face aux aléas qui accablent leur quotidien, assombrissant ainsi l'espoir d'un avenir meilleur, les Brazzavillois ne cachent plus leurs incertitudes, angoisses et leur peur. Donnons-leur cette chance d'avoir la foi en l'avenir. Oui, nous pouvons leur redonner espoir, leur offrir un avenir radieux, celui de la commune dont ils rêvent »

Donnons-leur cette chance d'avoir la foi en l'avenir. Oui, nous pouvons leur redonner espoir, leur offrir un avenir radieux, celui de la commune dont ils rêvent », a indiqué Dieudonné Bantsimba.

Le nouveau maire de Brazzaville a précisé que la session en cours devrait aboutir à l'adoption des résolutions et délibérations visant à redynamiser les services municipaux et redonner confiance au personnel ; à améliorer le réseau des voiries urbaines et renforcer l'assainissement des quartiers.

Il y a aussi la lutte contre l'insalubrité, la violence urbaine, l'incivisme et le respect des règles d'urbanisme dans les différentes constructions.

Prenant la parole, le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko-Onangha, a rappelé les missions et attributions du président du conseil municipal. Etant dépositaire du pouvoir d'Etat, a-t-il indiqué, le maire veille à l'exécution des lois et règlements ; il est responsable de la mise en œuvre de la politique et des décisions du gouvernement dans la commune. Le maire, a conclu le préfet, exerce son autorité hiérarchique sur les administrateurs-maires d'arrondissements.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

La compagnie Airtel octroie 50 millions de FCFA

L'opérateur de téléphonie mobile, Airtel, a apporté le 2 juin à Brazzaville une contribution de cinquante millions de francs CFA au Fonds Covid-19, mis en place par le gouvernement en vue de lutter contre les effets de la pandémie du coronavirus.

Remettant le chèque au ministre délégué au Budget, Ludovic Gatsé, le directeur général d'Airtel, Alain Kahasha Ntumwa, a indiqué : « *au départ, nous voulions remettre un don de kits de protection aux médecins de différents hôpitaux de la place. A cause de quelques contraintes liées à la logistique, nous avons décidé de le transformer en ce chèque que nous avons le plaisir de vous remettre.* »

Ce dernier a, par ailleurs, signifié que ce geste n'était pas le dernier. « *Outre le don offert par la société, les employés, de leur côté, sont actuellement en train de cotiser pour apporter également leur apport à ce fonds* », a-t-il ajouté.

De son côté, le ministre délégué au Budget a salué le geste de la société Airtel qui intervient en dépit de la crise économique ayant pénalisé tous les secteurs d'activités. « *Ce n'est pas tous les jours qu'on a cinquante millions de francs CFA. Je rendrai compte à qui de droit. Le Congo est disposé à vous accompagner dans tous vos projets* », a déclaré Ludovic Ngatsé.

Dans le cadre du Fonds Covid, le gouvernement a déjà encaissé près de trois milliards de francs CFA.

Lopelle Mboussa Gassia

Le PCT apporte une assistance aux populations vulnérables

Le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT) a offert, le 30 mai à Brazzaville, des vivres et non vivres à deux hospices des vieillards et à un orphelinat.



Gabriel Ondongo remettant du poisson fumé au centre d'accueil «La maison des séniors» à Mfilou/Photo Adiac

Le secrétariat permanent du PCT a débuté sa tournée à l'hospice des vieillards Paul Kamba à Poto-Poto (3ème arrondissement), qui héberge une vingtaine de pensionnés. Il s'est rendu ensuite à la Maison des séniors Kam-bissi (soixante pensionnés) et à l'orphelinat Saint Joseph de Gaston Céleste (cinquante orphelins) à Mfilou, dans le 7ème arrondissement.

Cette assistance représente une bouffée d'oxygène pour les pensionnés de ces établissements en cette période de crise sanitaire due au coronavirus (Covid-19). Elle est composée des sacs de riz et de fofou, du poisson salé et fumé, de produits congelés, du sel, du sucre, du lait, du savon, des bidons d'huile, des moustiquaires, des draps et d'autres produits.

Remettant le don, le président de la fédération du PCT de la ville de Brazzaville a invité les responsables de ces maisons d'accueil à en faire bon usage. « *Nous sommes une délégation du PCT. En raison de la pandémie du coronavirus qui sévit dans notre pays, notre parti a estimé qu'il faille aider nos mamans, nos pères et nos enfants qui sont en détresse dans les centres d'accueil. C'est ainsi que le parti a apprêté ce modeste don constitué essentiellement des vivres, non vivres et produits hygiéniques afin de permettre aux pensionnés de se nourrir pendant un moment* », a expliqué Gabriel Ondongo.

Firmin Oyé

La population invitée à se protéger et à préserver les autres

La ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermella Doukaga, a exprimé son espoir, le 2 juin, lors de la Minute civique, une tradition qui se rapporte au citoyen, à ses droits et à ses devoirs. Des attitudes à adopter pendant cette cérémonie ont été enseignées aux agents.

Organisée au siège du ministère, cette cérémonie est en fait une vieille tradition réhabilitée par la direction générale de la jeunesse. Les agents évoluant dans ce département ont renoué avec les rassemblements autour du mât avec la levée des couleurs.

A cet effet, la ministre de la Jeunesse et de l'Education civique a exhorté la population à respecter les mesures



La ministre de la jeunesse et de l'éducation civique

barrières édictées par le chef de l'Etat. Pour elle, la population doit être consciente

de la gravité de la situation. Le coronavirus (Covid-19) existe et chacun devrait s'efforcer de se protéger pour préserver aussi les autres. « *Il faut craindre cette maladie* », a-t-elle insisté.

Au terme de la cérémonie, l'un des agents invités à lire le mot du jour, a déclaré ce qui suit : « *Peuple congolais au-delà de l'efficacité des institutions, votre comportement doit être exemplaire. Car la vie de chacun et de tous en dépend* ».

Noter que cette journée du civisme a eu pour thème : « *Le civisme : arme incontournable pour rendre la Covid-19 inoffensive* ».

Guillaume Ondzé

Le Club 2002 PUR disponibilise 17 mille masques

Le secrétaire général du Club 2002 PUR, Juste Désiré Mondélé, a offert le 30 mai, des lots de masques aux comités d'arrondissements de Brazzaville et aux délégués départementaux du pays.

Sur les 17 mille bavettes que le Club 2002 PUR, Parti pour l'unité et la République, a mis à la disposition des Congolais, chaque arrondissement de Brazzaville y compris la sous-préfecture de l'Ile Mbamou en a reçu 1000 et les autres départements du pays six-cents masques. Pour ces départements, le permanent du parti a été instruit pour faire acheminer les masques. En effet, la priorité est donnée aux élèves des classes d'examen qui renouent dès ce 2 juin avec les cours ainsi qu'aux militants et sympathisants du parti.

Première à recevoir ce don, l'ad-

ministrateur-maire de Baongo, Simone Loubienga, a mis à la disposition des Congolais, chaque arrondissement de Brazzaville y compris la sous-préfecture de l'Ile Mbamou en a reçu 1000 et les autres départements du pays six-cents masques. Pour ces départements, le permanent du parti a été instruit pour faire acheminer les masques. En effet, la priorité est donnée aux élèves des classes d'examen qui renouent dès ce 2 juin avec les cours ainsi qu'aux militants et sympathisants du parti. Première à recevoir ce don, l'ad-



Les présidents des comités d'arrondissements recevant les masques/Adiac

ministrateur-maire de Baongo, Simone Loubienga, dont l'arrondissement a servi de cadre pour la remise des masques, a eu des mots justes pour saluer l'élan de solidarité du Club 2002 PUR. « *C'est avec un immense plaisir que nous réceptionnons*

ces masques. Etant donné que le port du masque est obligatoire, il y a un slogan qui dit pas un pas sans masque. Avec les masques que nous avons reçus de la préfecture de Brazzaville, nous allons nous déployer dans les différents établissements de notre arrondissement pour que tous les élèves aient au moins un masque sinon deux pour pouvoir les changer et les laver », s'est réjoui Simone Loubienga, précisant que le port du masque est une des mesures nécessaires pour faire disparaître la pandémie de Covid-19.

Remettant le don aux présidents des comités d'arrondissements ainsi qu'aux délégués départementaux au nom du président fondateur du Club 2002 PUR, Guy César Wilfrid N'Guesso, Juste Désiré Mondélé a insisté sur le respect des me-

ures barrières. Selon lui, le port de masque est rendu obligatoire d'autant plus qu'il permet aujourd'hui de réduire de façon substantielle la contamination.

« *Le chef de l'Etat a édicté plusieurs mesures pour protéger à la fois l'ensemble de la population, les acquis et la République. Notre objectif, en ce qui concerne notre parti, est que tous les citoyens de la République puissent avoir leur masque. Il faut que chacun, là où il est, continue la pédagogie en ce qui concerne les gestes barrières, le port du masque qui ne doit pas être simplement un gadget que l'on porte pour éviter la force publique mais plutôt comme un support de protection* », a insisté le secrétaire général.

S'adressant aux responsables des comités d'arrondissements, il les a invités à renforcer davantage des passerelles avec les autres forces vives de la nation pour appuyer et accompagner le chef de l'Etat dans l'œuvre de développement du pays. « *Vous avez cette mission de continuer à travailler, à être en contact avec les autres forces vives de la nation parce que demain se prépare aujourd'hui. Je sais que vous êtes outillés à le faire et nous pouvons compter sur vous pour des victoires certaines de demain. Vous devez commencer la mobilisation, la pédagogie, à vous organiser et que toutes les structures intermédiaires et de base s'approprient la ligne du parti parce qu'il y a la victoire dans le travail* », a conclu Juste Désiré Mondélé.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSPORT AÉRIEN

Air France met un vol à la disposition des Congolais bloqués en Hexagone

Pour permettre aux ressortissants congolais bloqués en France du fait de la pandémie de la Covid-19 de rentrer au pays, la compagnie Air France en partenariat avec le gouvernement congolais a résolu d'affréter, le 6 juin, un vol en direction de Brazzaville. L'annonce a été faite, le 30 mai, par l'ambassade de la République du Congo auprès de la République française.

Selon le communiqué, les personnes inscrites sur ce vol sont tenues de respecter certaines dispositions à savoir : être présent à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle à 5 heures du matin, car le décollage est prévu à 8 heures. Cependant, Air France prendra attache avec chacune des personnes pour préciser les modalités de départ.

En outre, pour des mesures de sécurité, le communiqué précise que le gouvernement congolais exige à chaque passager d'apporter la preuve du dépistage Covid-19 avant l'embarquement, notamment les documents sanitaires après examen médical. De même, les voyageurs seront soumis au dépistage à l'arrivée à Brazzaville. « La quarantaine est obligatoire à l'hôtel Pefaco pendant 14 jours, un contrôle sera pratiqué sur tous les voyageurs avant leur sortie de Pefaco », conclut le communiqué.

Rock Ngassakys

PÊCHE ET AQUACULTURE

Relancer la production locale du poisson frais

Le Congo met en œuvre un projet destiné à améliorer le secteur de la pêche et de l'aquaculture, grâce au financement du Fonds international de développement agricole (Fida). Le partenaire onusien a lancé, le 2 juin, une mission de supervision pour évaluer l'impact du projet sur le terrain neuf mois après sa relance.

Conduite par le directeur du Fida pour les deux Congo, Achancho Valentine, la mission d'évaluation par visioconférence vise à évaluer le niveau de réalisation des activités du Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale (PD-PAC) et d'en identifier les contraintes. La mission qui intervient dans un contexte de crise sanitaire de Covid-19 entend aider les acteurs de terrain à surmonter les défis liés au développement rural.

Pendant dix jours, la délégation va échanger avec les acteurs locaux, notamment par visioconférence, sur la gestion du projet, la passation des marchés, le suivi-évaluation, la gestion des connaissances et les opportunités de dialogue sur les politiques de la pêche et de l'aquaculture. Par ailleurs, la mission permettra d'analyser les progrès réalisés par le projet dans la préparation de sa clôture projetée en 2021.

Dans sa stratégie communautaire, le projet PD-PAC promeut des pratiques de production piscicole et de commercialisation des poissons basées sur des normes techniques approuvées tout au long de la chaîne de froid. Cela permettra d'assurer



La séance de travail par visioconférence/Adiac

la qualité du poisson mis à la disposition des consommateurs et de procurer aussi des rendements élevés et des revenus aux petits producteurs. Trois départements du pays ont été retenus dans cette nouvelle phase du projet, à savoir la Cuvette, la Cuvette-Ouest et la Sangha. Entré en vigueur depuis juillet 2016, le projet a connu une lenteur dans son démarrage, puis une suspension du finance-

ment entre janvier 2018 et janvier 2019. Pour diverses raisons, le financement est aujourd'hui réduit de moitié passant ainsi de plus de 13, 8 millions dollars à 7,7 millions dollars. Mais lors d'une séance de travail le 2 juin, avec la partie congolaise, le chef de la délégation a tenté de rassurer. « Il faut considérer cette mission de supervision non pas comme une évaluation, mais comme un appui à la mise en œuvre du projet », a souligné Achancho Valentine.

Initié par le gouvernement congolais et son partenaire onusien, le projet vise à réduire la pauvreté en milieu rural, en augmentant la chaîne de valeur de production de poissons de bonne qualité.

Fiacre Kombo

« Il faut considérer cette mission de supervision non pas comme une évaluation, mais comme un appui à la mise en œuvre du projet »,



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT)

Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Brazzaville, Phase 1.

Secteur : « Transport »

Référence de l'accord de financement : Prêt N° 2100150031593

N° d'Identification du Projet : P-ZI-DB0 - 088

DATE: 28 mai 2020

AMIN : 004 / MAETGT / DGGT-CT-CEP-BAD

afdb.org.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement et de bitumage Dolisie - Kibangou de la route Ndendé - Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Brazzaville, Phase 1, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer le contrat de Consultant pour la « réalisation des études d'aménagement et de bitumage des bretelles Kayes - Banda et Nyanga - Divinié ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les études socio-économiques, étude d'impact sur l'environnement, ainsi que les études techniques constituées par un avant-projet sommaire (APS), un avant-projet détaillé (APD) et un dossier de sollicitation (Dossier d'Appel d'Offres) et dossiers de sollicitations des entreprises pour les travaux d'aménagement et de bitumage des bretelles Kayes - Banda et Nyanga - Divinié. La longueur totale des bretelles est d'environ 35 km pour la bretelle Kayes - Banda et 36 km pour la bretelle Nyanga - Divinié. Les

études sont prévues pour une durée ne dépassant pas dix (10) mois.

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution (OE) », invite les Consultants intéressés, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Ils doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentations, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09 h00' à 14 h00, heure locale (TU+ 1).

Coordination Technique / Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 2, avenue de la Base militaire (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO), face Hôtel King Maya, Immeuble Cheick TAMBADOU, 5ème étage Brazzaville - République du Congo

BP : 1127 ; Tél. : (+242) 06 956 86 64 ; 05 526 93 63 / Fax : (+242) 22 283 54 60
E-mail: contact@grandstravaux.org; ceprbaddggt@yahoo.com; batoung123@gmail.com

5. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 23 juin 2020 à 13 heures 30 mn (heure locale, (TU+ 1)) et porter expressément la mention : déposées.

ment la mention : déposées.

Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé - Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville - Brazzaville, Phase 1 : « Réalisation des études d'aménagement et de bitumage des bretelles Kayes - Banda (35 km) et Nyanga - Divinié (36 km) ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux
Coordination Technique / Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 2, avenue de la Base militaire (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO), face Hôtel King Maya, Immeuble Cheick TAMBADOU, 5ème étage
BP : 1127 ; Tél. : (+242) 06 956 86 64 ; 05 526 93 63.

Fax : (+242) 22 283 54 60
E-mail: contact@grandstravaux.org; ceprbaddggt@yahoo.com; batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur Technique,
Oscar OTOKA.



COVID-19

Remise des masques aux artistes de l'École de peinture de Poto-Poto

Le don a été réceptionné, le 28 mai, par le directeur de cette école, représentant de l'État, Parfait Mbon, en présence des artistes peintres, au siège de l'école.

Remettant les masques aux artistes peintres, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a rappelé que le président de la République a demandé aux cadres de ce pays de mettre à la disposition des populations des masques. « *Aujourd'hui, nous avons décidé de venir vous rendre visite avec quelques masques pour vous permettre de vous protéger contre le coronavirus. Voilà l'objet de notre visite, dans la célèbre école de peinture de Poto-Poto, qui est un label, qui a un style qui est connu* », a déclaré le ministre.

Il a remis symboliquement les barettes au directeur de cette école, qui à son tour, les a mis à la disposition des artistes peintres.

Outre les masques, le ministre de la Culture et des Arts a également remis aux artistes peintres des vivres. « *Nous avons voulu également mettre à votre disposition quelques sacs de riz. C'est vrai que, ce n'est pas important, mais ce qui compte c'est simplement le geste que nous faisons. Parce que, nous savons que ce petit quaker de riz peut permettre à certains artistes de cette école*



Le ministre remettant les masques au directeur de l'École de peinture de Poto-Poto (crédit photo/DR) d'avoir une assiette le soir », a indiqué Dieudonné Moyongo.

Le directeur de l'École de peinture de Poto-Poto, Parfait Mbon, a salué le geste accompli par le ministre de la Culture et des Arts. « *Au nom des artistes, nous voulons vous exprimer toute notre gratitude. Vous avez agi en bon père de famille. Les artistes sont comblés de votre présence. Merci beaucoup* », a-t-il laissé entendre.

Le vice-président de l'association des peintres de l'École de peinture de Poto-Poto, Jacques Iloki, a, lui aussi, remercié le ministre de la Culture et des arts. Il a profité

de l'occasion pour annoncer que dorénavant les peintres pourront trouver le matériel de peinture sur place au Congo. Quant à la vente de leurs toiles, il a reconnu que la période actuelle ne s'y permet pas vraiment, mais il garde espoir que dès que le tout redeviendra à la normale, ils les vendront. Ce qui est bien c'est que les toiles sont bien conservées.

Notons que l'École de peinture de Poto-Poto est située en plein cœur de Brazzaville, au rond-point de Mougali, dans le quatrième arrondissement de la ville capitale.

Bruno Okokana

Le port de masques au coeur d'un imbroglio à Mayanga

Les agents de l'ordre en civil dans un taxi et d'autres à pieds non armés ont arrêté le 31 mai, en matinée, plus d'une dizaine de personnes, prétextant qu'elles n'ont pas bien porté les masques de protection contre le coronavirus (Covid-19).

Ces personnes dont certaines provenaient de Talangai (6^e arrondissement) ont été conduites au commissariat de police de Mayanga dans le huitième arrondissement (Madibou) où les femmes ont été sommées de désherber les mains nues, alors que les hommes se sont employés à nettoyer avec les pelles l'enceinte d'une église en construction. C'est après cet exercice et le paiement des amendes que ces personnes ont été relâchées. Venue de Talangai, une femme a été exemptée d'amende. « *J'ai été interpellée sous prétexte d'avoir mal porté le masque alors que je l'ai fait depuis mon domicile à Talangai. J'ai voulu savoir les raisons de mon arrestation, ils se sont mis à m'insulter et me proférer les menaces* », confie-t-elle.

Les dérapages des agents de l'ordre dans le contrôle des mesures prises par les pouvoirs publics pour éviter la propagation du coronavirus (Covid-19) sont observés dans plusieurs arrondissements de la capitale.

Certaines personnes ont été appréhendées devant l'entrée de leur domicile pour avoir tenu le masque en main ; d'autres ont été parfois passées à tabac. Cet état de chose ne fera que rendre conflictuelles les relations entre les forces de l'ordre et les citoyens.

« *La police ne conseille pas, elle passe à l'acte comme si nous étions les délinquants* », déplore un homme visiblement excédé.

La Rédaction

PERSONNES VULNÉRABLES

Chancel Ngamouana rappelle aux handicapés la reconnaissance des structures constitutionnelles

Jhony Chancel Ngamouana, président de l'Association éponyme, a rappelé le 30 mai aux albinos que le Conseil consultatif des personnes handicapées est le seul organe constitutionnel



Chancel Ngamouana et les bénéficiaires

Le président de l'association des albinos a fait ce rappel dans sa déclaration lue lors de la cérémonie de remise de vivres et non vivres à cette catégorie de personnes à la Clinique médicale des albinos à Brazzaville. La déclaration fait suite au sit-in organisé le 8 mai, au ministère des Affaires sociales de la Solidarité et de l'Action humanitaire par une plateforme des personnes vivant avec handicap.

Jhony Chancel Ngamouana a qualifié cette action de manipulation des personnes handicapées. Selon lui, cette plateforme non reconnue officiellement a agi dans l'illégalité dans l'intention de ternir l'image du ministère.

Elle a créé une tension contextualisée par l'aide alimentaire aux personnes vulnérables, faisant ainsi preuve d'actes et de propos désobligeants traduisant une stratégie qui repose sur une qualification péjorative clairement identifiable traçant le schéma d'une violence fulgurante.

« *Il n'est point question aux personnes handicapées de recourir à la force pour exiger une aide alimentaire. Elles ont des droits et devoirs. La faim ne doit pas être une raison pour violer les lois et règlements du pays* », a-t-il déclaré.

Il a par ailleurs indiqué que l'association des albinos ne peut rester en marge de cette situation. A cet effet, elle condamne ce genre d'acte tout en demandant qu'il ne se reproduise plus.

Notons que le don a été composé de riz, de spaghetti, d'huile, de boîte de conserve, de tomates et bien d'autres. L'opération de distribution est à sa deuxième phase conformément à la mesure prise par le gouvernement de ne pas rassembler plus de cinquante personnes dans un lieu.

Le président de l'AJCA a lancé à cette même occasion, un appel à tous les albinos du Congo à venir se faire soigner gratuitement.

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

RETOUR À L'ÉCOLE

C'est parti pour six semaines de cours avant les examens

La reprise des cours ce 2 juin, après quarante-six jours de confinement, est le dernier virage amorcé par les élèves qui se préparent pour les examens d'Etat prévus à partir du 14 juillet.

« Les élèves ont pris d'assaut les salles de classe. Les parents ont fait de leur mieux en les dotant des masques bien avant que le gouvernement ne commence la distribution. Cela prouve que toute la République attendait impatiemment que les cours reprennent pour permettre aux élèves de passer les examens d'Etat », a déclaré le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, après avoir constaté l'effectivité de la reprise des cours dans quelques établissements scolaires de la capitale dans la matinée du 2 juin.

Pédagogiquement, les cours pour ce dernier trimestre vont durer six semaines pour couvrir le volume horaire total d'une année scolaire, a expliqué le ministre. 150 heures pour le primaire, 168 heures pour le collège et 180

heures pour le lycée. C'est assurément pour gagner en temps que les élèves, notamment au lycée Sébastien Mafouta, se sont présentés avec les cours polycopiés reçus pendant la période de confinement à travers l'initiative de « l'école à domicile ». Le support de cours étant déjà à la disposition des élèves, les enseignants procèdent aux explications et aux travaux pratiques. Par ailleurs, à l'école primaire du même établissement les enseignements ont porté sur les mesures barrières pour éviter la propagation de la Covid-19.

Les élèves en classe d'examen : CM2, Troisième et Terminale, auxquels cette reprise de cours est dédiée se disent satisfaits de cette mesure gouvernementale. « Quand le confinement a été déclaré à cause du coronavirus, nous nous sommes inquiétés en se disant qu'on



Les élèves en classe le premier jour de reprise des cours

n'allait peut-être pas faire les examens d'Etat et perdre toute une année. La reprise des cours aujourd'hui nous remet en confiance pour la suite de notre parcours scolaire. C'est à nous de tout faire pour obtenir le di-

plôme », a indiqué Eniaka, un élève en Terminale D au lycée Sébastien Mafouta.

Rappelons que dans tous les établissements qui ont ouvert leur porte, le protocole sanitaire sur les mesures barrières est respecté : port de masque,

dispositifs de lavage de mains, distanciation physique. Tout est fait pour que l'école ne soit pas un lieu de contamination, a souligné le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Rominique Makaya

EDUCATION

Les chefs d'établissement édifiés sur la mise en place du dispositif sanitaire

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a donné le 30 mai une communication sur le plan pédagogique et la disposition sanitaire mise en place dans les établissements en vue de la bonne reprise des cours.

La communication a porté sur les grandes lignes du protocole interministériel, le calendrier des examens d'Etat, le volet administratif, le respect des gestes barrières ainsi que le volume horaire des cours des candidats aux différents examens. Notamment le Certificat d'étude primaire et élémentaire (CEPE), le Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) et le Baccalauréat.

En effet, explique le ministre, la réouverture des écoles pour les classes des examens est soumise à un protocole sanitaire officialisé par un arrêté interministériel dans le cadre de l'urgence sanitaire due à la pandémie à Covid-19.

Les établissements de la zone n°1, Brazzaville et Pointe-Noire, poursuit-il, sont appelés à respecter la campagne de désinfection des locaux et des salles de classes deux fois par semaine, la distanciation dans la disposition des tables-bancs ainsi que les mesures d'hygiène. « La réouverture des classes est une responsabilité importante pour le gouvernement, car il lui appartient de donner un gage aux parents d'élèves qui ont accepté d'envoyer leurs enfants à l'école pour les aider à préparer l'examen », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Selon lui, il faut que les conditions soient réunies pour éviter



Les chefs d'établissements (Adiac)

la contamination à l'école. Le gouvernement a tout fait pour que l'école, lieu d'apprentissage et de formation des élites, ne soit pas le lieu de destruction des enfants à cause de la contamination et la propagation de la pandémie du Coronavirus.

Le gouvernement a équipé chaque établissement d'un dispositif pulvérisateur de désinfection, d'une cuve d'eau bidonnaire de 2.000 litres pour permettre aux établissements d'avoir l'eau en permanence, a-t-il indiqué.

Il a en outre assuré les chefs

d'établissement de la distribution des seaux de lavage des mains et des solutions hydro-alcooliques pour chaque classe. Ces kits permettront aux enseignants de veiller aux respects des mesures d'hygiène des enfants qui risquent de se contaminer à l'entrée ou à la sortie d'établissement.

Les examens d'Etat interviendront du 13 juillet au 8 août prochain

La première semaine des enseignements est axée sur la prise en charge de la psychologie af-

fective, la gestion des effets et le traumatisme liés au confinement ainsi qu'à l'impact de la maladie en famille.

La deuxième semaine sera consacrée aux exercices d'application pour une meilleure assimilation des leçons acquises lors des deux trimestres. Pendant cette semaine, les enseignants vont privilégier les exercices de type examen, a-t-il insisté.

En ce qui concerne les semaines du 15 juin au 4 juillet, les apprenants bénéficieront des notions du troisième trimestre. Les examens préparatoires (dites

blancs) aux différents examens CEPE, BEPC et baccalauréat se dérouleront du 6 au 11 juillet. Cependant les examens sanctionnant le diplôme d'Etat interviendront du 13 juillet au 8 août prochain. Brazzaville compte, 225 établissements, 477 salles de classes pour l'école primaire, 356 classes pour le collège et 302 pour le lycée à raison de 40 élèves par tables-bancs. Le volume horaire au primaire est de 150 heures, au collège de 168 heures et 180 heures au lycée.

Aucune campagne de distribution de masques dans les établissements scolaires

Anatole Collinet Makosso a interdit les chefs d'établissement de recevoir des masques des personnes morales ou physiques dans les établissements. La raison évoquée est juridico-sanitaire et pédagogique. « Le port des masques est obligatoire par les élèves et le personnel enseignant. Seule les autorités locales, sanitaires et administratives sont autorisées à remettre les masques dans les établissements », a-t-il déclaré. Notons que les chefs d'établissement ont reçu des consignes du ministre lors de la cérémonie de remise des documents scolaires aux établissements de Brazzaville au lycée de la Révolution.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE ANTI-CORONAVIRUS

Déclaration de gratitude à Sa Majesté le roi Mohammed VI

Les experts, chercheurs et responsables des centres de recherche stratégique africains se sont réunis, le 27 mai 2020 à Yaoundé (Cameroun), pour examiner le lancement par Sa Majesté le roi Mohammed VI d'une initiative de chefs d'État africains visant à établir un cadre opérationnel pour accompagner les pays africains dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie du Covid-19.

Cette déclaration de gratitude fait suite à la continuité de la onzième édition de la Conférence internationale « Marrakech Security Forum 2020 », un événement articulé autour du thème « Préserver la stabilité de l'Afrique face aux terrorismes et aux menaces globalisées », tenue les 7 et 8 février derniers dans la cité ocre dont le Franco-congolais Chrysostome Nkounbi-Samba, expert en Cybersécurité-Sécurité Des Données, était un des intervenants.

De cette déclaration, les experts ont écrit ce qui suit : « Nous exprimons notre sincère gratitude et nos remerciements à SM le roi Mohammed VI, roi du Maroc et leader d'Afrique, pour son initiative continentale contre la pandémie Covid-19 et notre sincère gratitude pour son inlassable effort de développement humain et durable de l'Afrique, dans l'esprit d'une solidarité panafricaine, comme plaidé à maintes reprises, notamment lors de l'Appel d'Abidjan en 2014 et le discours de réintégration de l'Union africaine en 2017 ».

Ils ont ajouté également que : « Fidèle à son paradigme « développementaliste » et humaniste à l'adresse de sa grande famille africaine, SM le roi Mohammed VI, l'Africain et le leader du néo-panafricanisme agissant et responsable, lance ainsi à ses confrères une initiative afro-africaine qui se veut pragmatique, orientée vers l'action et visant à établir un cadre opérationnel d'accompagnement



Le Franco-congolais Chrysostome Nkounbi-Samba, Expert Cybersécurité-Sécurité Des Données, un des intervenants au 11ème Forum « Marrakech Security Forum 2020 »

des pays africains lors des différentes phases de gestion de la pandémie et ce, afin d'atténuer l'impact sanitaire, économique et social de la pandémie».

Le groupe d'experts dit joindre sa voix à la réaction du Parlement panafricain, organe de l'Union africaine et représentant des populations africaines, pour « saluer avec solennité et admiration la volonté créative de SM le roi Mohammed VI, de partager avec le continent l'expertise du Maroc en matière de monitoring de la pandémie et sa technologie pour la fabrication des équipements qui sont cruciaux pour l'endigement de la pandémie ».

L'approche « volontariste, solidaire et unioniste » qui sous-tend cette

initiative pionnière et unique s'inscrit en droite ligne de la « bienveillante » politique africaine de SM le roi Mohammed VI, prônant le développement conjoint, durable et par-dessus tout humain, mis en œuvre dès son intronisation », ont-ils souligné.

A ce sujet, peut-on encore lire dans la Déclaration les innombrables initiatives envers l'Afrique pourraient se mesurer à l'aune des visites fréquentes du Souverain dans tous les coins du continent et l'accueil enthousiaste qui lui est toujours réservé au profit des actions concrètes : des dettes effacées, des accords de coopération signés, des investissements consentis, de l'aide publique déployée, de la défense des causes et intérêts africains en-

gagée (migration et environnement entre autres), de la contribution opérationnalisées au maintien de la paix et au soutien aux populations africaines sinistrées.

Les experts, chercheurs et responsables des Centres de recherche stratégique africains ont ensuite dit « approuver » que le Maroc « s'érige en tigre africain émergent et met en exergue le potentiel rayonnant du génie africain à même de transformer les crises en opportunités ».

« C'est dans ce sillage seulement que nous, Africaines et Africains, pouvons-nous prendre en charge en toute confiance et cesser, si évidemment nous le voulons, d'incarner indéfiniment l'image du passager clandestin du train des civili-

sations, alors que nous en étions le berceau », ont-ils souligné.

La Déclaration des experts africains affirme que sous le leadership « sage, résolu et éclairé de son Souverain, le Maroc a signé une success-story africaine citée en exemple à l'échelle mondiale, bien devant certains pays occidentaux et, du coup, a servi de surcroît de bouclier africain face à cette pandémie galopante ».

Pour ce faire, le Maroc « a agi avec fermeté, audace et célérité, mobilisé les citoyens dans un élan de solidarité et de responsabilité, pris des mesures courageuses tout en capitalisant sur son potentiel national, en termes d'autarcie industrielle et d'autosuffisance alimentaire ».

Les experts africains ont, en outre, « sollicité humblement » les leaders africains à prendre toutes les mesures nécessaires pour la concrétisation de l'initiative de SM le roi au bénéfice des populations africaines, exhortant les organes de l'Union africaine, les sous-groupements économiques régionaux, les ONG, les médias africains ainsi que toutes les forces vives du continent à soutenir, accompagner et suivre de près cette initiative jusqu'à son accomplissement.

Le Souverain avait proposé, le 13 avril dernier, le lancement d'une initiative de chefs d'État africains visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays africains dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie.

Marie Alfred Ngoma

BURKINA

Une dizaine de terroristes tués lors d'une opération antijihadiste

Dix terroristes ont été tués, le 28 mai, lors d'une offensive contre une base jihadiste dans l'Ouest du Burkina Faso, a affirmé l'état-major des armées dans un communiqué.

« Une unité mixte du détachement de Toéni, composée d'éléments de la gendarmerie nationale et de militaires de l'armée de terre, a mené une action offensive contre une base d'un groupe armé terroriste à Worou », a indiqué l'état-major.

Selon cette source, cette opération antijihadiste a permis de neutraliser (tuer) dix terroristes et de récupérer des armes et des motos. Et de préciser qu'un « gendarme a malheureusement été blessé au cours de l'opération ». Ce bilan n'était pas vérifiable de source indépendante.

Les forces armées burkinabé, qui ont perdu des hommes dans plusieurs attaques récem-

ment, mènent de plus en plus d'opérations antiterroristes. Huit jihadistes présumés ont été tués et 38 suspects interpellés lors d'une opération de plusieurs jours conjointe entre les armées burkinabé et ivoirienne à la frontière des deux pays, selon une annonce faite le 24 mai.

Le 23 mai, treize jihadistes ont été tués lors d'un « accrochage » avec l'armée dans la province du Soum, dans le nord du Burkina Faso, selon des sources sécuritaires.

Le 19 mai, deux gendarmes burkinabé ont été tués et 47 « terroristes » abattus au cours d'une opération antijihadiste menée à Waribéré, à une quarantaine de kilomètres de Bara-

ni, dans le nord-ouest du Burkina Faso, selon l'état-major des armées.

Les bilans donnés par les forces de l'ordre sur les jihadistes neutralisés sont néanmoins invérifiables de sources indépendantes. Le Burkina Faso est en proie à de fréquentes attaques jihadistes, souvent entremêlées à des conflits intercommunautaires, qui ont fait près de 900 morts depuis 2015, et contraint 840.000 personnes à fuir leurs foyers.

Ces violences, qui touchent plusieurs pays sahéliens, se sont soldées par 4.000 morts au Mali, au Niger et au Burkina Faso en 2019, selon l'ONU.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

MIGRATIONS

L'UE appelle à adapter les règles du visa court séjour

Selon l'Union européenne (UE), il est important d'adapter les règles du visa court séjour, d'où de nouvelles dispositions depuis février.

L'entrée en Europe restant toujours difficile.

L'UE a modifié, en février dernier, les règles pour l'obtention des visas court séjour délivrés aux Africains désirant se rendre en Europe. Pour le porte-parole de l'UE pour les questions migratoires, Adalbert Jahnz, il était nécessaire d'actualiser les règles qui étaient vieilles de dix ans. Désormais, tout Africain désirant de se rendre dans un pays de l'UE doit déposer sa demande de visa six mois avant son voyage, contre trois auparavant. De plus, des visas à multiples entrées peuvent permettre de rentrer à plusieurs reprises sur le territoire de l'UE sur une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Pour Jochen Oltmer, spécialiste allemand des migrations, cette réforme va avant tout favoriser les plus aisés.

« La probabilité est forte que les hommes d'affaires, les artistes ou encore les membres de l'élite politique d'Afrique de l'Ouest continueront d'obtenir des visas, cela dans l'intérêt européen, afin de continuer dans le dialogue politico-économique. Mais pour les personnes moins importantes, selon les intérêts européens, les obstacles

pourraient être plus importants », a déclaré Jochen Oltmer. En 2019, l'UE a délivré 15 millions de visas, soit 5 millions de moins que dix ans auparavant. Depuis février 2020, les demandes de visas se font exclusivement en ligne. Et leur délivrance est conditionnée à la reprise par les Etats des migrants expulsés de l'UE.

« Si ce mécanisme est activé, les taux de refus pour les demandes de visa en provenance d'Afrique vont augmenter », a déclaré Amanda Bison, spécialiste nigériane des migrations. La coopération des pays africains est réclamée sous la menace d'augmenter les frais de visa ou de limiter leur durée de validité. Les citoyens des pays copératifs verraient au contraire leurs coûts réduits et le traitement des demandes accéléré. Adalbert Jahnz est rassurant : « il est important de réaliser que même une mise en œuvre plus restrictive de certaines règles ne remet pas en cause la possibilité fondamentale de demander et d'obtenir un visa ». En l'espèce, le prix d'un visa pour un pays de l'UE devrait passer de 60 à 80 euros.

Noël Ndong

Votre magazine est de retour !



NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19

Une nouvelle Afrique?

Si la pandémie est encore loin d'être vaincue, le continent, contrairement aux prévisions catastrophistes, s'est distingué dans bien des domaines. Réactivité, solidarité, élaboration de solutions locales, implication de ses élites... En ces temps où tous les sujets sont sur la table et où le monde entend se réinventer, l'« Afrique d'après » semble porteuse de promesses.



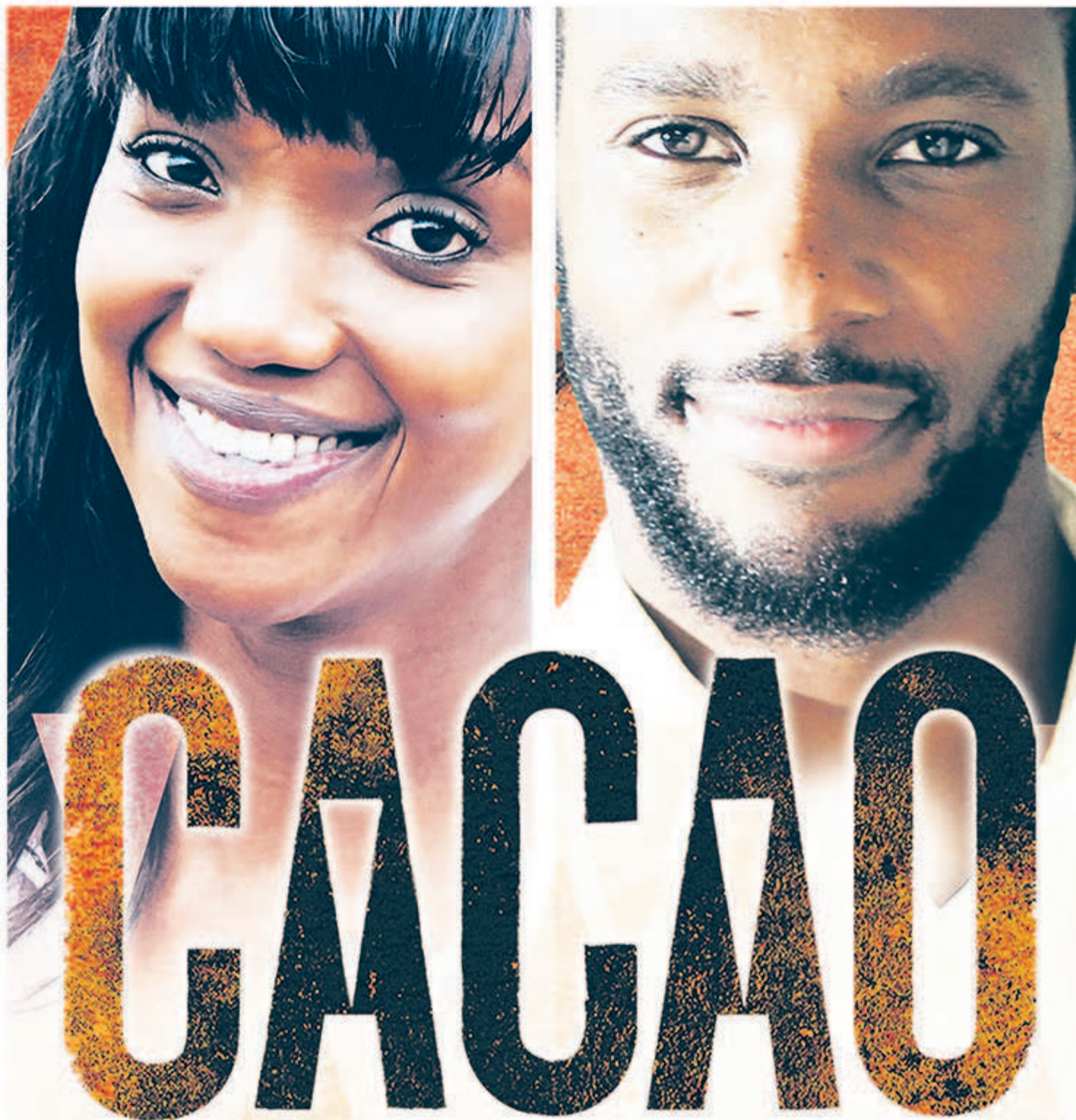
DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

chez votre marchand de journaux et en édition digitale pour 1€ seulement

www.jeuneafrique.com



DEUX FAMILLES, UN TRESOR



CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. au capital de 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

NOUVELLE SERIE **CANAL+** ORIGINAL

Anthony et Manuela appartiennent à deux familles rivales qui s'affrontent pour dominer la production et le négoce cacaoyer. Pourtant ils vont se rapprocher. Qu'est ce qui l'emportera amour ou business ?

Réponse dès le 15 Juin dans CACAO, votre nouvelle série **CANAL+** ORIGINAL

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

MOZAMBIQUE

L'insécurité risque de retarder la mise en exploitation du gaz naturel

La situation dans le Nord du pays, théâtre d'une insurrection islamiste depuis octobre 2017, et où les attaques s'intensifient, semant la terreur, est provoquée, entre autres, par la récente découverte d'un énorme gisement offshore de gaz naturel (le troisième plus grand au monde) dans la province de Cabo Delgado, à majorité musulmane. L'exploitation de ce gisement est prévue pour 2022.

L'arrivée sur place de grands groupes comme l'Américain Exxon-Mobil et le Français Total a poussé les djihadistes à envahir la région dont l'actuel président mozambicain, Filipe Nyusi, est originaire. Des témoins font état de villages incendiés, d'hommes et de femmes décapités, d'enfants enlevés, de bâtiments officiels, banques et infrastructures détruits dans cette partie située le long de la frontière avec la Tanzanie.

« Des groupes armés tuent les gens, brûlent les maisons et les champs », explique Andrej Mahecic, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. « Parfois ils préviennent les habitants, qui ont juste le temps de s'enfuir en laissant tout derrière eux. Des centaines de villages sont abandonnés ». De son côté, Gildo Mutanga qui a déjà fui son village dit ne pas comprendre la raison même de cette cruauté inégalée. « Ils nous tuent mais nous ne savons pas ce qu'ils veulent », relève-t-il.

Stephen Rakowski, un expert dans le domaine de la sécurité,

évoque la présence des mercenaires russes venus épaulés le régime. « Des rumeurs, parlant de terres et de zones de pêche volées par les élites locales, au bénéfice des intérêts étrangers, ont accru le mécontentement des gens », affirme-t-il. De plus, souligne-t-on, la contrebande d'héroïne, d'ivoire, de bois et de pierres précieuses, qui bénéficie à la fois aux islamistes et à l'élite politique locale, est tout aussi à l'origine de l'insécurité qui règne au Mozambique.

Les atrocités qui y sont décriées sont attribuées à une secte locale, al-Shebab (sans lien direct avec le groupe somalien du même nom), qui n'a ni programme, ni leaders connus. Selon une étude de l'Université du Mozambique, des prédicateurs extrémistes de Tanzanie et du Kenya ont infiltré le Cabo Delgado. Ils n'auraient eu aucun mal à recruter plus de 1 500 jeunes dans cette région musulmane, la plus pauvre du pays, appelée aussi le « Cabo Esquecido » (le Cap oublié), en raison du manque de services publics et d'emplois.

Des actions meurtrières visant à empêcher la construction d'une nation prospère

« Le niveau de plus en plus sophistiqué des attaques montre de probables connexions entre les deux groupes », estime Jasmine Opperman, du Consortium d'analyse et de recherche sur le terrorisme, affirmant que ces terroristes sont appuyés par l'Etat islamique. Des voix s'élèvent dans le pays affirmant aussi que l'utilisation plus prolifique des munitions par les insurgés indique un meilleur accès aux ressources qu'auparavant, probablement en raison du soutien d'autres groupes terroristes d'Afrique de l'Est.

« Les actions meurtrières des assaillants ont causé la destruction d'infrastructures locales et étatiques. Elles visent à démoraliser et à semer la confusion parmi les populations (...) et à contrarier notre désir de construire une nation prospère », déplore le ministre de l'Intérieur, Amada Miquidade.

Plusieurs observateurs affirment que pour combattre les djihadistes, les autorités mo-

zambicaines ont recruté des centaines de mercenaires pour combattre aux côtés de l'armée, elle-même accusée d'atrocités et d'arrestations arbitraires. C'est ainsi qu'en raison de la forte présence des forces de sécurité gouvernementales et privées, les insurgés ne sont jusqu'à ce jour pas parvenus à lancer des attaques contre les infrastructures gazières (tant à terre qu'en mer). Mais le manque de transparence des autorités accroît le sentiment de désarroi. « Dans une maison où vous ne savez pas qui est le voleur, les gens commencent à se méfier les uns des autres », pense le président mozambicain.

La situation se détériore au Mozambique alors que l'Union africaine qui se propose de « faire taire les armes » partout en Afrique ne peut concrétiser cette volonté affichée du fait surtout de la pandémie du coronavirus qui sévit sur le continent. Hors d'Afrique, l'Union européenne a fait part de sa « grande inquiétude » face aux violences à Cabo Delgado. Dans un récent communiqué,

Bruxelles a réclamé « une action efficace pour protéger les citoyens », se disant de nouveau « prête à aider » Maputo. Depuis l'émergence des groupes islamistes qui sèment la terreur dans le Cabo Delgado, une province riche en importants gisements gaziers sous-marins, leurs attaques contre les populations et les forces de sécurité ont déjà fait plus de 1.100 morts, dont 700 civils, a recensé l'ONG Armed Conflict Location and Event Data Project. Les autorités estiment à au moins 150.000 le nombre de personnes qui ont été déplacées par ces violences. Hormis les attaques djihadistes, le Mozambique est confronté à l'augmentation des taux de criminalité urbaine, due à la facilité d'accès aux armes et à la croissance du trafic de drogue. La criminalité de rue et les vols à la tire sont susceptibles de poser problème dans la capitale et dans d'autres grandes villes, de même que les vols à main armée commis au hasard. Malgré les promesses répétées du régime, l'armée et la police, ne parviennent pas à ramener l'ordre.

Nestor N'Gampoula

Adieu
Maman Joséphine Likoka



La famille Manzala Manebi,
ses filles Ikoka Manebi Carine et
Madame PONGAULT (Meddha) née Elonga-Vandelf,
ont la très grande tristesse de vous faire part de son décès.
Elle a été enlevée à leur inébranlable affection
le 25 mai 2020 à Kinshasa.

Le programme de ses funérailles
fera l'objet d'un prochain communiqué.

« Repose en paix Likokette »

NÉCROLOGIE

M. Bombete Gaston et son épouse Bombete Rosalie née Otonga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents de Brazzaville, Pointe-Noire, Mossaka, Boyoko Biri, Bilingi, Bohoulou, Boka et Boundji la gune, ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur fils, Bombete Gabriel « Gaby » survenu à Paris le 25 mai 2020.

La veillée mortuaire se tient à Poto-Poto au numéro 83 de la rue Loango.



La famille Lando et les enfants Itoua, ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur soeur et mère, Hélène Lando, survenu le lundi 1^{er} Juin 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°8, rue Andzion à Nkombo (Arrêt Dépôt).
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Tsolemon Dit Goumba, agent des Dépêches de Brazzaville, Noël Afambounou (Dior Man), les familles Afambounou et Itoua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur fils, oncle, neveu, Bienvenu Diornel Oko Afambounou, survenu le lundi 18 mai 2020 des suites d'un accident de circulation.

L'inhumation aura lieu le jeudi 4 juin 2020 à Brazzaville.



ITALIE

Une fête nationale passée sous silence

En respect des victimes de la pandémie du Covid-19 en Italie et dans le monde, aucune cérémonie, ni réception n'a été organisée ce 2 juin à l'occasion de la fête nationale de la République italienne.

Cette année, la Fête de la République, qui représente traditionnellement un moment festif et de rassemblement autour du Drapeau national tricolore, ne sera pas célébrée avec l'habituelle cérémonie officielle en guise de respect et de deuil pour les victimes de la pandémie mais aussi à cause de la persistante difficulté épidémique qui conduit à éviter des rencontres conviviales rapprochées.

En cette occasion, le ministère italien des Affaires étrangères a offert symboliquement aux autorités locales, aux missions diplomatiques et consulaires, aux agences du système des Nations unies et aux personnalités locales un e-book intitulé « Piazze (In)visibili » téléchargeable, une traduction de courtoisie contenant les extraits des textes d'introduction et des auteurs de l'e-book, ainsi qu'une vidéo contenant l'exécution synchronisée par l'orchestre et la chorale de l'Académie Chigiana de l'Hymne national éga-

lement téléchargeable.

« Il semblait juste de faire de cette œuvre un cadeau à tous ceux qui, à l'étranger, se joignent idéalement cette année pour célébrer la Fête de la République, en attendant de pouvoir à nouveau le faire physiquement. C'est une manière supplémentaire de souligner le rôle que le monde de la culture et de la créativité italiennes peut et doit jouer pour accompagner la réouverture et la relance de notre système national », a affirmé le ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di Maio.

L'Italie figure parmi les pays les plus touchés par la pandémie et les Italiens ont été parmi les premiers à affronter ce défi. « Cette année nous ne pourrions pas nous serrer la main et trinquer à l'amitié entre la République Italienne et la République du Congo, ainsi que célébrer ensemble les profonds liens historiques qui unissent nos deux pays.

L'expérience vécue dans ces difficiles mois à cause du Covid-19 a contribué à renforcer encore plus les liens de solidarité et de collaboration internationale qui représentent les valeurs fondatrices de la politique étrangère de notre pays », a déclaré Jean Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

« Aller de l'avant »

La pandémie a non seulement fait un grand nombre de victimes humaines mais a également touché durement les économies nationales, mais aussi les équilibres économiques mondiaux. « Il est nécessaire d'aller de l'avant », a souligné Jean Claude Gakosso.

« L'enseignement qui nous est donné par cette crise est clair et catégorique : les défis transfrontaliers de toute nature, non seulement épidémiques, mais aussi ceux de

la stabilité et de la paix, de la lutte contre le terrorisme, de l'environnement et du développement durable doivent être affrontés dans un contexte d'inclusion, de coopération et de solidarité au niveau régional, continental et mondial », a poursuivi le diplomate congolais.

Cette approche est fondamentale aussi pour affronter les problèmes économiques et au vu de ceux qui se sont posés durant ces mois. Aussi, a-t-il souhaité une alliance internationale pour relancer avec des opportunes mesures la croissance économique dans chaque pays, en concédant à ceux qui se trouvent en plus grandes difficultés des temps adéquats de récupération et de stabilisation. « L'Afrique est davantage un acteur stratégique dans les secteurs de l'économie, de la paix et de la sécurité mondiale. Dans ce cadre, la République du Congo joue un rôle clé dans le contexte régional

et international. La reprise des économies, particulièrement, représente un élément crucial pour assurer la stabilité sociale mais aussi pour une efficace et résolutive lutte contre le terrorisme », a conclu Jean Claude Gakosso.

Dans le cadre des initiatives de l'Union Européenne, l'Italie - ensemble avec les autres pays membres - donne sa pertinente contribution au projet Team Europe, qui est un ensemble de mesures d'une valeur de plus 20 milliards d'euros pour soutenir au niveau mondial, et donc aussi en Afrique et au Congo, la lutte contre le coronavirus et les conséquences de la pandémie, particulièrement pour répondre aux nécessités des interventions sanitaires d'urgence, pour renforcer les structures de santé publique et investir dans la recherche à travers le soutien aux laboratoires spécialisés dans les tests sur le coronavirus.

Josiane Mambou Loukoula

COVID-19

Bilan de la pandémie dans le monde

La pandémie de nouveau coronavirus a fait plus 375.500 morts dans le monde dont les trois quarts en Europe et aux Etats-Unis.

Plus de 48.000 personnes seraient décédées au Royaume-Uni avec pour cause suspectée ou avérée le nouveau coronavirus, selon des chiffres du Bureau national des statistiques (ONS) établissant un bilan plus lourd que celui des autorités sanitaires. Les chiffres publiés de manière hebdomadaire par ce bureau diffèrent des bilans quotidiens du gouvernement se limitant aux personnes testées positives au Covid-19. Le dernier bilan du gouvernement, publié lundi, était de 39.045 morts. Le Royaume-Uni est le deuxième pays le plus endeuillé au monde par la pandémie, après les Etats-Unis.

Officiellement, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 375.555 morts dans le monde depuis son apparition en décembre. 6.279.390 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 2.648.000 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

L'Europe totalisait mardi 179.309 décès pour 2.177.390 cas, les Etats-Unis et le Canada 112.533 décès (1.902.982 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 52.751 décès (1.052.876 cas) dont 10 000 morts au Mexique ce qui en fait le deuxième pays d'Amérique latine le plus endeuillé derrière le Brésil, l'Asie 16.870 décès (571.393 cas), le Moyen-Orient 9.628 décès (413.951 cas), l'Afrique 4.333 décès (152.208 cas), et l'Océanie 131 décès (8.591 cas). Au Bangladesh un premier mort a été détecté dans les camps de réfugiés Rohingyas où près d'un million de personnes vivent dans la promiscuité et une pauvreté extrême. L'Indonésie, qui compte la plus grande popula-

tion musulmane au monde, a décidé de renoncer cette année au pèlerinage de la Mecque à cause des risques liés au coronavirus tandis que le Sénégal a annoncé quelques heures avant l'échéance le report de la reprise des cours dans les écoles prévue mardi matin pour des centaines de milliers d'élèves, invoquant la découverte de la contamination d'enseignants en Casamance (sud).

En France, une étape majeure du déconfinement est entrée en vigueur mardi avec la réouverture dans une grande partie du pays des cafés, restaurants, collèges et lycées, musées, monuments et théâtres avec des règles sanitaires strictes. En zone orange (région parisienne, Guyane, Mayotte), davantage sous pression face au virus, seules les terrasses peuvent rouvrir. Tous les Français peuvent désormais se déplacer à plus de 100 km de chez eux.

En Italie, La crise du coronavirus « n'est pas terminée », a prévenu mardi le président Sergio Mattarella à l'occasion de la fête nationale, avant de se rendre à un hommage à la mémoire des victimes en Lombardie où le virus était apparu mi-février en Italie. A Singapour, des écoliers portant des masques ont repris les cours mardi tandis qu'un tiers de la population active est retournée au travail pour la première phase du déconfinement.

Face aux contractions des économies, plus de 200 personnalités, dont les anciens Premiers ministres britanniques Gordon Brown et Tony Blair, appellent à une réunion en urgence du G20, sans attendre le prochain de novembre, pour agir face à la pandémie.

Julia Ndeko avec AFP

ETATS-UNIS.

Des émeutes embrasent le pays

Le centre de Manhattan a été le théâtre de pillages lundi soir, en réaction à la mort de George Floyd lundi dans le Minnesota, nouveau symbole des brutalités policières envers la minorité noire.

Des enseignes de marques, tels Nike ou Michael Kors sur la 5e Avenue, ou d'électronique dans d'autres grandes rues de Midtown ont été pillés en début de soirée, avant l'entrée en vigueur d'un couvre-feu inédit à partir de 23h00 locales. Des groupes de jeunes, souvent une dizaine, circulaient d'une rue à l'autre, tandis que des rues entières de ce quartier en temps normal très touristique mais déserté avec la pandémie, étaient bloquées par la police. Des images de la télévision locale NY1 ont notamment montré des jeunes sortant en courant d'un magasin d'électronique de la chaîne Best Buy avant d'être appréhendés par la police.

Des commerces au sud de Manhattan ont subi le même sort. Certains sur les réseaux sociaux affirmaient que le célèbre grand magasin Macy's avait aussi été ciblé par les pillards, mais la police n'a pas immédiatement confirmé ces informations, indiquant simplement que de nombreux magasins avaient été ciblés et des personnes arrêtées « par centaines ».

Le maire Bill de Blasio a décidé que le couvre-feu commencerait dès 20h mardi, au lieu de 23h lundi. « La ville est totalement sous contrôle, et pour l'essentiel calme et paisible », a-t-il néanmoins assuré. L'imposition d'un couvre-feu avait été annoncée quelques heures plus tôt par le maire et le gouverneur Andrew Cuomo, après des manifestations et des pillages pendant le week end, notamment dans le quartier de SoHo.

La capitale économique américaine emboîtait ainsi le pas à une quarantaine d'autres villes ayant imposé des couvre-feux face aux émeutes qui ont embrasé le pays après la mort d'un homme non armé, George Floyd, lundi dans le Minnesota, nouveau symbole des brutalités policières envers la minorité noire. Juste après 23 heures, une centaine de personnes se sont retrouvées dans le calme devant le Barclays Center à Brooklyn, théâtre de grandes manifestations ces derniers jours. Elles ont mis le genou à terre en hommage aux victimes de ces brutalités. Des policiers les ont observés à distance, sans les interpeller malgré cette violation formelle du couvre-feu.

Alors que New York était confronté à ces pillages, le président Donald Trump annonçait depuis Washington le déploiement de milliers de soldats lourdement armés et policiers à Washington pour mettre un terme « aux émeutes » et « aux pillages ».

Le maire De Blasio, un démocrate, a dénoncé « les termes belliqueux » et la « rhétorique polarisante » du président républicain, qui joue sa réélection en novembre. « Ce ne sont pas ses déclarations des dernières heures qui ont causé tout cela, c'est ce qu'il a fait ces dernières années qui y a contribué », a-t-il affirmé.

Julia Ndeko avec AFP

MUSIQUE SACRÉE

Claudrick Miéré dans « Seconde gloire »

Ancien producteur des grands noms de la musique, dont Mbilia Bel pour laquelle il a produit le dernier album « 8646 », le Congolais Claudrick Miéré passe de la production typique à la musique religieuse. Il prépare un album de treize titres et a lancé, il y a deux ans, la mission Tibériade pour apporter la petite lumière du ciel au Congo.

Le pasteur Claudrick Miéré prépare un album qui sort bientôt, intitulé « Seconde gloire ». C'est un album de treize titres qui sera disponible au mois de juillet. Il y a deux titres qui sont déjà sur le marché, à savoir "Oyebi motema na ngai" et "Associé". Il sera accompagné d'un recueil de prédications avec dix tableaux différents sur CD. Quatre clips vont accompagner cet album.

Produit par Tibériade music by Emergence, ce disque est une sorte de conversation avec Dieu. « Je suis un adorateur et non chanteur », a-t-il souligné.

Concernant sa conversion, Claudrick Miéré affirme qu'il a passé une vie qui ne reflétait pas Dieu.



C'était une expérience très effroyable, parce qu'il a pris peur la première fois qu'il a eu cette révélation. Un ange de Dieu lui aurait parlé de sa mission pour le Congo. « Dieu a des projets pour cette nation à travers le ministère qu'il m'a confié il y a deux ans et demi (fin 2017-début 2018) », a-t-il déclaré.

En effet, C'était pour lui une expérience mystérieuse. Son appel, a-t-il précisé, s'est passé en trois phases. La phase de la consultation prophétique de l'Ange, la phase de l'alliance qu'il devait faire avec Dieu et la phase

de l'action. « On ne peut pas dormir et se réveiller un jour puis devenir pasteur. C'est quelque chose de très compliqué et simple à la fois, parce que Dieu est souverain, il appelle qui il veut », a-t-il ajouté.

La mission Tibériade dont il est le pasteur est basée à Brazzaville où il fait construire un centre missionnaire. Elle a déjà des assises un peu partout en Afrique. Son but n'est pas d'organiser des cultes, mais des croisades pour évangéliser, former et soutenir les démunis.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Le maintien colle à la peau de Nico-Nicoyé

A l'image de toutes les formations de Pointe-Noire, cette équipe a livré une saison en demi-teinte. Nico-Nicoyé s'est accrochée à sa onzième place, la position qu'elle a occupée au terme de la saison 2018-2019.



Nico-Nicoyé, l'un des clubs de Pointe-Noire assuré d'évoluer en Ligue 1 la saison prochaine /photo Kwamy

Au terme d'une saison arrêtée à cause de la pandémie du coronavirus, Nico-Nicoyé s'est contentée de l'essentiel. Avec V Club Mokanda, ils sont les deux clubs ponténégrins assurés d'évoluer en Ligue 1 la saison prochaine en attendant le sort de l'AS Cheminots, obligée de passer quant à elle par les barrages. A quelque chose malheur est bon dirait-on. L'arrêt du championnat national d'élite direct Ligue 1 a, en effet, obligé la Ligue nationale de football à appliquer l'article 24 du règlement.

« L'arrêt du championnat, pour quelque cause que ce soit, ne saurait être évoqué pour la remise en cause de l'alinéa précédent (la dernière équipe sera reléguée en division inférieure et l'avant dernière jouera les barrages en aller et retour avec la deuxième équipe de la Ligue 2). Dans ces conditions, le classement à la date de l'interruption seul comptera ». Nico-Nicoyé était onzième avec vingt-deux points en autant de matches disputés soit une moyenne d'un point par match. Le club de Pointe-Noire n'était non plus à l'abri car il pouvait aussi se retrouver barragiste au terme des quatre dernières journées vu l'écart qui le séparait avec d'autres concurrents du bas de classement

notamment l'AS Cheminots qui avait vingt points. Mais les efforts déployés pendant la phase retour ont permis à cette équipe de limiter les dégâts pour ainsi sauver les meubles.

Sur l'ensemble de la compétition en effet, Nico-Nicoyé n'a gagné que cinq matches contre sept matches nuls et dix défaites. Le club a rééquilibré l'équation. Pendant la phase retour, cette équipe n'a perdu que trois matches notamment 0-1 face à l'AC Léopards de Dolisie, 1-2 contre le Club athlétique renaissance aiglons et 0-2 face à l'AS Otoho. A la phase aller, faut-il le rappeler, l'équipe a concédé sept défaites. Nico-Nicoyé s'est incliné respectivement 0-1 face à V Club, l'Etoile du Congo, le Racing club de Brazzaville, le Cara. Elle a concédé d'autres défaites face au FC Kondzo 1-2, Patronage Sainte-Anne 2-3 et la plus lourde de sa saison 0-5 devant la Jeunesse sportive de Talangaï. Outre les défaites, Nico-Nicoyé a montré aussi qu'il savait rebondir.

Le club a écrasé Tongo FC 4-0 puis l'AC Léopards 3-0. Nico-Nicoyé a tout fait pour ne pas perdre en aller et retour face à ses voisins ponténégrins. Cette formation a respectivement battu l'AS Cheminots 1-0 à l'aller puis V Club Mokanda sur le score identique lors de la manche retour avant

de dominer Patronage Sainte-Anne 2-1. Nico-Nicoyé a, par ailleurs, eu le mérite de tenir en échec l'AS Otoho à Pointe-Noire 0-0 et de partager les points avec les Diables noirs à deux reprises (2-2 à l'aller puis 1-1 au retour). Ce club a également fait deux matches nuls contre l'Interclub (2-2 et 1-1) puis a concédé deux autres respectivement face à Tongo FC et FC Kondzo sur le score identique de 0-0. Nico-Nicoyé a ainsi inscrit vingt et un buts contre vingt-six encaissés en vingt-deux matches.

Rappelons que depuis 2013, Nico-Nicoyé a pour meilleur classement la septième place au terme d'une compétition à dix-huit équipes avec cinquante points. L'équipe s'est classée dixième en 2016 dans un championnat à vingt équipes avec quarante-neuf points puis quatorzième sur dix-huit clubs lors de l'exercice 2017 avec trente-huit points. En 2018, le club de Pointe-Noire a occupé le treizième rang avec vingt-sept points avant de stabiliser sa position lors des deux dernières saisons. Il a été onzième en 2019 avec vingt-huit points, plus de quatre matches que cette saison. Franchement le maintien c'est une étiquette qui lui colle à la peau.

James Golden Eloué

TAEKWONDO

Thierry Mabounda s'adapte aux circonstances de la Covid-19

Evoluant dans le club ACM, Thierry Mabounda ne lâche rien malgré l'arrêt des activités sportives.



Thierry Mabounda au premier plan (en rouge) pendant une séance d'entraînement/Adiac

Depuis l'annonce du Premier ministre relative à l'interdiction de la pratique des activités sportives sur toute l'étendue du territoire national, les sportifs tentent de multiplier les stratégies afin de créer les conditions d'un entraînement à domicile. Thierry Mabounda qui pratique le taekwondo depuis plusieurs années s'efforce de maintenir sa forme. « Cette période d'arrêt des activités sportives se passe plus ou moins bien. J'essaie de m'adapter au mieux à la situation causée par la pandémie actuelle en m'entraînant seul à la maison pour pouvoir toujours garder le corps en (forme) afin de ne pas être surpris dès la reprise des activités sportives », nous a-t-il confié.

Thierry Mabounda, ceinture noire 1er dan, et en même temps Diable rouge, fait partie des athlètes actifs de la Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae), dans la catégorie des -58kg. Il regrette amèrement l'arrêt brutal des activités sportives puisque, selon lui, cela peut avoir des conséquences néfastes sur le parcours des sportifs.

« Cette pandémie a entraîné le bouleversement du calendrier olympique mais, dans ma vie professionnelle la Covid-19 a également bouleversé mes projets qui étaient déjà établis au profit des activités qui devraient se dérouler durant cette année », a-t-il regretté avant de rassurer qu'il est important de poursuivre les entraînements. « Cela sert à rien de lâcher ou encore d'abandonner mes rêves à cause des dégâts que la Covid-19 a entraînés ».

Concernant les trophées, le jeune sportif a remporté une médaille d'or au championnat de la ligue de Brazzaville, en 2013 dans la catégorie des -54kg, en tant que junior. Une année après, il a obtenu la médaille d'argent aux championnats nationaux (-48kg) puis l'or pendant la Coupe du Congo. En 2019, il a également glané de l'or dans le cadre de la première édition de la coupe du président, chez les seniors de -58kg.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 29^e journée, 2^e division

Bochum prend un point à Nuremberg (0-0). Titulaire, Sylver Ganvoula a été remplacé à la 56^e pour souffler un peu : il avait totalisé l'intégralité des trois matches précédents (2 buts inscrits).

Avec deux victoires et deux nuls depuis la reprise, Bochum est remonté à la 9^e place, avec 6 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Croatie, demi-finale de la Coupe

Osijek est éliminé à Rijeka (2-3). Les coéquipiers de Merveil Ndockyt, remplaçant au coup d'envoi, ont pourtant mené au score de deux buts jusqu'à la 56^e et l'expulsion de Kleinheisler.

Revenus au score aux 66^e et 73^e, les locaux inscrivent le but de la victoire à la 86^e. Entré en jeu deux minutes plus tard, Ndockyt n'a pas pu changer le cours du match malgré les sept minutes de temps réglementaires.

Camille Delourme

DROITS DE L'HOMME

Le BCNDH note une hausse inquiétante des cas de violations

Pour l'agence onusienne, qui regrette que la situation démocratique et celle des droits de l'homme soient loin d'être améliorées sous la présidence de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, les agents de la police et de l'armée seraient responsables de cette augmentation, surtout dans les provinces affectées par le conflit ainsi que dans le Kongo central.

Le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH) a observé une « hausse significative et déplorable des violations des droits de l'homme » durant la période de l'état d'urgence sanitaire. Dans son rapport du mois d'avril sur les violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC) publié le 31 mai 2020, cette agence onusienne a reconnu les agents de la Police nationale congolaise (PNC) et des Forces armées de la RDC (Fardc) comme auteurs d'au moins 30% de ces abus décriés.

Le BCNUDH a, en effet, affirmé avoir documenté sept cent soixante-neuf cas de violations des droits de l'homme dans le pays, sous la présidence de Félix-Antoine Tshisekedi et, particulièrement, pendant la période de l'état d'urgence sanitaire due

à la pandémie du coronavirus. Le rapport du BCNUDH a relevé une augmentation de 13% par rapport au mois de mars, au cours duquel cette agence a identifié six cent quatre-vingt-un.

Pour le bureau onusien, les agents de la PNC et des FARDC sont responsables de cette augmentation surtout dans les provinces affectées par le conflit ainsi que dans la province du Kongo central. « Depuis la proclamation de l'état d'urgence et l'instauration des mesures de restrictions sanitaires, le 18 mars 2020, le BCNUDH a relevé soixante-dix cas de violations des droits de l'homme à travers la RDC par des agents de l'État, faisant au moins cent cinquante et un victimes. Il a également rapporté vingt autres cas relatifs au droit à la propriété, dix-huit violations du droit

à la liberté et à la sécurité de la personne (avec soixante-quatre victimes, dont douze femmes), quatre violations du droit à l'intégrité physique (avec soixante-dix-neuf victimes, dont un cas de violence sexuelle), quatre violations du droit à la vie (avec six victimes dont quatre d'exécution extra-judiciaire) et une violation au droit à la santé (avec deux victimes) », a indiqué le BCNUDH dans ce rapport. Parmi les agents de l'État, lit-on dans ce document, la PNC est responsable de quarante-cinq violations faisant au moins cent trente et un victimes contre six violations par les Fardc, cinq et quatre violations respectivement pour l'Agence nationale des renseignements (ANR) et les autres agents de l'État.

Le rapport note, dans les zones en conflits, plus de 94% de cas

de violations documentées en avril 2020 (sept cent vingt-six violations) dont la mort d'au moins deux cent quatre civils parmi lesquels trente-quatre femmes et vingt-huit enfants. Selon ce rapport, la majorité de cas ont été enregistrés dans la province du Nord-Kivu (deux cent soixante-dix-neuf violations, soit 38% des violations commises dans ces provinces), suivie du Sud-Kivu (cent quarante-trois violations), de l'Ituri (cent trente et un violations) et des provinces du Kasai (soixante-dix-sept violations). A l'en croire, dans ces parties du pays, comme au mois de mars, les combattants des groupes armés y auraient commis plus de violations (54%).

Le monitoring du BCNUDH a répertorié au cours de la même période, dans les provinces épargnées par les conflits ar-

més, quarante-trois cas. Il s'agit principalement de seize violations du droit à la vie (quarante-cinq victimes dont trente-six victimes d'exécution extrajudiciaire parmi lesquelles une femme et trois enfants), onze violations du droit à l'intégrité physique (trente-deux victimes dont deux femmes victimes de violences sexuelles), huit violations du droit à la liberté et à la sécurité de la personne (vingt et une victimes dont cinq femmes et un enfant) et quatre violations du droit à la propriété. Ici, la totalité de ces violations serait attribuable à des agents de l'État, dont 70% à des agents de la PNC (trente violations), 19% à des militaires des Fardc (huit violations), 7% à d'autres agents de l'État (trois violations) et 5% à des agents de l'ANR (deux violations).

Lucien Dianzenza

JUSTICE INTERNATIONALE

La RDC prête à honorer ses créances

Le ministre de la Justice et Garde des sceaux a été chargé de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour assurer une meilleure défense des intérêts de la République relatifs à tous ces dossiers qui remontent à plusieurs années.

La République démocratique du Congo (RDC) est, de plus en plus, condamnée par défaut au paiement des fortes sommes d'argent au niveau des instances judiciaires et des chambres arbitrales internationales. Tel est le triste constat fait par le chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi, lors de la 33^e réunion du Conseil des ministres tenue, par vidéoconférence, le 29 mai. Une situation qu'il a jugée inadmissible alors que le pays avait la latitude de l'éviter. Aussi, pour défendre les intérêts de la République vis-à-vis des firmes telles que Eximbank China et DIG Oil, le vice-Premier ministre, ministre de la justice et Garde des sceaux, a-t-il été chargé de prendre langue avec les sociétés envers lesquelles le pays est redevable. Ces négociations devront éventuellement conduire à des arrangements à l'amiable pouvant consister à l'effacement pur et simple des créances mises à charge de la République.

Au cours de ce Conseil des ministres, il a également été évoqué la perspective d'une réouverture des restaurants, bars et autres espaces dans le souci d'atténuer l'impact de la Covid-19. Il a néanmoins été convenu que cette question fasse l'objet d'une étude approfondie par le gouvernement pour concilier les exigences de la lutte contre la propagation de la pandémie et la reprise progressive des activités



économiques. A propos de la pandémie du coronavirus qui a atteint, au plan national, 2545 cas confirmés, soixant-huit décès et 365 cas de guérison entre le 10 mars et le 25 mai, le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a déploré la multiplication malheureuse des incidents contre les équipes de la riposte à Kinshasa avant d'annoncer le lancement de dépistage de masse déjà effectif au stade des Martyrs. Dans la foulée, il a annoncé une dotation des équipes de riposte en matériel et équipements par la Banque mondiale à hauteur de 2 millions de dollars américains, ainsi qu'une donation en médicaments par le gouvernement indien.

Cependant, eu égard aux nombreuses préoccupations soulevées par le Conseil en rapport avec la gestion de la pandémie, le Conseil a engagé le ministre de la santé ainsi que les ministres sectoriels à approfondir chacune d'elles en vue de trouver des

mesures idoines. Ces préoccupations touchent, entre autres, à l'efficacité de l'Artémisia, à la décentralisation des laboratoires spécialisés au plan national, à l'évaluation des mesures de la gratuité de l'eau et du courant électrique, à la reprise des cours dans les provinces non contaminées et celle des seules classes terminales dans les provinces affectées, etc.

Concernant particulièrement la réouverture des écoles, il a été indiqué que le chef de l'État présidera très prochainement une réunion avec les ministres sectoriels, les experts et les acteurs impliqués à cette fin. Toujours en rapport avec la gestion de la pandémie, le Conseil a annoncé la mise en place d'une stratégie de communication de proximité, ainsi qu'une affectation financière aux provinces pour leur permettre de faire directement face à la riposte.

Alain Diasso

SEXTONS CREEK

Thierry Dongala nommé directeur des affaires africaines

Fondée en 2014 et basée aux Etats-Unis, Sextons Creek est une société de services et de communications stratégiques servant des clients dans les domaines des relations gouvernementales, des communications stratégiques, du marketing, des productions médiatiques et des services aux entreprises.

D'origine congolaise et centrafricaine, Thierry Dongala sera responsable du développement des relations avec les clients actuels et futurs de la société au niveau continent africain. Il est diplômé en finances de la Penn State University.

Auparavant, Thierry Dongala a été conseiller principal pour l'Afrique au Comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants des États-Unis, au sous-comité sur l'Afrique, la santé mondiale, les droits de l'homme dans le monde et les organisations internationales. Il est aussi le fondateur du cabinet de conseil Accountable Africa.

Avant de travailler au Congrès américain, Thierry Dongala a co-présidé des forums sur la responsabilité avec le député David M. Walker, ancien contrôleur général des États-Unis et ancien chef de la direction du Bureau de responsabilisation du gouvernement américain. Thierry Dongala a également été un ancien organisateur de conférences d'investisseurs institutionnels pour Euromoney Institutional Investor. Avant Euromoney, il a travaillé au Sénat américain pour le sénateur Bob Casey (D-PA). Il a aussi été consultant sur le changement démographique et la sécurité de la retraite pour plusieurs sociétés du Fortune 500, dont Bank of America Merrill Lynch Wealth Management. Auparavant, Thierry Dongala était vice-président de l'Alliance for Generational Equity, où il est devenu le porte-parole de la réforme des droits auprès des millénials. Les analyses politiques de Thierry Dongala ont été publiées dans le Washington Post, Politico et U.S News and World Report. Pour plus d'informations, visitez sextonscreek.com.

Patrick Ndongidi



COVID-19

La RDC enregistre une baisse de mortalité de 2,3%

Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 1er juin à Kinshasa sur l'évolution de la situation épidémiologique de la pandémie à la Covid-19 en RDC, le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a indiqué que le pays assiste à ce jour à une baisse importante de mortalité passant de 10,5% à 2,3%.

En dépit de l'augmentation des cas testés positifs à la covid-19, la République démocratique du Congo (RDC) enregistre une baisse de taux de mortalité en dessous de 2,3%. Cette performance est réalisée, selon le Dr Eteni Longondo, grâce à l'appui que le gouvernement a apporté au secrétariat technique de la riposte à la Covid-19. Le ministre de la Santé est aussi revenu, au cours de cet échange avec les médias, sur les efforts que déploie le gouvernement dans les différentes activités de la riposte, dont la prise en charge du traitement de tous les malades de

covid-19, y compris les frais funéraires en cas de décès. Le ministre a aussi évoqué des moyens financiers que le gouvernement vient de trouver pour appuyer le ministère de la Santé dans la communication de proximité à Kinshasa et à travers toute l'étendue du territoire national. «Le gouvernement et ses partenaires ont mis à la disposition des structures de prise en charge à Kinshasa et dans les provinces des médicaments, des équipements de protection du personnel et de détection de covid-19, des respirateurs et des matériels roulants tels que des ambu-

lances, véhicules, motos», a expliqué le patron de la santé qui a, par ailleurs, déploré la diffusion des informations erronées autour de la covid-19, particulièrement à travers les réseaux sociaux, qui combattent tous les efforts du gouvernement congolais dans la lutte contre cette pandémie qui sévit en RDC depuis le 10 mars 2020. Notons que la rencontre avec les journalistes a permis au ministre de la santé d'éclaircir toutes les zones d'ombre et d'éclairer la lanterne de la population congolaise sur toutes les activités liées à la riposte à la Covid-19 en RDC.

Blandine Lusimana

Kwango, une nouvelle province affectée par la pandémie

La huitième province du pays, Kwango, à être affectée ce dimanche 31 par la covid-19

La province vient d'enregistrer son tout premier cas. Il s'agit d'une fille de douze ans avec une notion de séjour à Kinshasa ces deux dernières semaines. Elle a été détectée au triage de l'Hôpital général de référence de Kenge. Ceci porte le nombre de provinces touchées par la pandémie au coronavirus à huit. Depuis le début de l'épidémie dé-

clarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de trois mille cent quatre-vingt-quinze, dont trois mille cent quatre-vingt-quatorze cas confirmés et un cas probable. Le nombre de décès est de soixante-douze décès dont soixante-onze confirmés et un cas probable. A la date du dimanche 31 mai, le secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte indique que quatre cent cinquante-quatre personnes ont été guéries. Deux mille cent soixante-

neuf patients sont en bonne évolution. Par contre neuf cent quatre-vingt-six cas suspects sont en cours d'investigation. Il est à noter que cent quarante-six nouveaux cas ont été déclarés confirmés, dont cent trente-cinq à Kinshasa, dix dans le Haut-Katanga et un au Kwango Parmi les huit provinces infectées, Kinshasa a rapporté plus de cas depuis le début de la pandémie. Elle a deux mille huit cent quatre-vingt-seize cas.

B.L.

SANTÉ

La onzième épidémie d'Ebola à Mbandaka

Au moment où le pays s'active pour éradiquer la dixième épidémie d'Ebola dans les provinces de l'est du pays depuis plus de deux ans, la province de l'Équateur, précisément la ville de Mbandaka, rapporte la onzième épidémie.

Selon un communiqué de l'Unicef, le gouvernement a confirmé la mort de cinq personnes dont une jeune fille âgée de 15 ans à la suite de la maladie à virus Ebola à Mbandaka dans la province de l'Équateur. Les décès ont eu lieu entre le 18 et le 30 mai mais n'ont été confirmés que le 31 mai comme étant liés à l'Ebola. La même source a souligné que quatre autres personnes, les contacts du défunt, ont contracté le virus, y compris l'enfant d'un des cas décédés. Tous les contacts sont traités dans une unité d'isolement à l'hôpital Wangata de Mbandaka.

Dans la réponse contre cette

maladie, le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, a déclaré que son institution travaille au côté du gouvernement et de tous les partenaires en fournissant des équipements essentiels, en déployant des mobilisateurs communautaires, en fournissant des services d'eau, d'hygiène et assainissement, en soutenant les orphelins et les autres enfants affectés. «Dans l'épidémie actuelle dans l'est de la RDC, proportionnellement, plus d'enfants sont touchés par rapport aux épidémies précédentes d'Ebola. Nous devons donc nous assurer que la prévention de l'in-

fection chez les enfants soit au centre de la réponse en Équateur», a-t-il fait remarquer.

Dores et déjà, l'agence onusienne compte déployer trente-six personnes pour travailler avec les partenaires gouvernementaux, les communautés, les psychologues, les travailleurs psychosociaux et les organisations non gouvernementales pour aider les personnes infectées et affectées par le virus Ebola et pour sensibiliser les communautés aux bonnes pratiques d'hygiène et de comportement afin de prévenir la propagation de la maladie.

B.L.

DISPARITION

Lugi Gizenga a tiré sa révérence

La nouvelle du décès du secrétaire général du Palu est tombée comme une foudre tard dans la nuit du lundi.



Le secrétaire général et chef du Parti lumumbiste unifié (Palu), Lugi Gizenga, par intérim est décédé, le lundi 1^{er} juin, à la clinique Ngaliema dans la ville de Kinshasa. La cause de sa mort n'est pas révélée. Son décès intervient alors qu'il préparait l'organisation du 2^e congrès ordinaire de refondation afin de donner un nouveau départ au Palu.

Lugi Gizenga avait succédé à son père Antoine Gizenga à la tête du Palu en mars 2019 à la suite d'une décision du bureau politique de son parti. Il est l'aîné des trois fils du patriarche Antoine Gizenga dont Lumumba Gizenga et Dorothée Gizenga. Il est originaire de Gungu dans l'ex-Bandundu en République démocratique du Congo.

Né le 21 septembre 1965 à Kinshasa, Lugi a été conseiller chargé des investissements et partenariats au ministère des Mines de RDC jusqu'en octobre 2015. Il a occupé le poste de secrétaire permanent et porte-parole du Palu entre octobre 2015 et mars 2018 puis entre juin 2018 et mars 2019. Il était marié à Marie Ntumba et père de trois enfants.

Jules Tambwe Itagali

DÉCÈS DU JUGE RAPHAËL YANYI

Le rapport d'autopsie révèle un empoisonnement

L'équipe médicale doit cependant identifier la substance ayant occasionné le décès du président du tribunal de grande instance de Kinshasa, celui-là même qui avait la charge de l'affaire Vital Kamerhe et consort.

Les médecins, qui ont pratiqué l'autopsie de la dépouille du juge Raphaël Yanyi à la demande du tribunal, ont finalement établi leur rapport, lequel a été déposé au bureau du procureur de la République près du parquet de Kinshasa-Gombe. D'après radio Okapi qui a eu accès audit rapport, l'illustre disparu ne serait pas décédé d'une mort naturelle, mais bien d'empoisonnement. Le rapport d'autopsie, à en croire la même source, est sans ambages à ce sujet. Il en découle que le juge président du Tribunal ayant en charge le dossier 100 jours, mettant en cause Vital Kamerhe et ses co-accusés soupçonnés de détournement des fonds publics, aurait avalé ou aspiré une substance toxique. Il appartient maintenant aux toxicologues de déterminer la nature du poison qui a mis fin à ses jours. Entre-temps, une contre-expertise internationale est envisagée pour confirmer ce premier test. Puis, viendra le tour des criminologues d'analyser minutieusement les faits et gestes posés par le disparu lors de la dernière audience du procès, celle du 25 mai. Là-dessus, d'aucuns spéculent d'ores et déjà sur le port, par le juge, du masque lui apporté en début du procès par un quidam sur insistance de la défense. Celle-ci avait invité le juge dont la voix était, selon elle, quasi inaudible, à se débarrasser de son masque en plastique pour arborer celui en tissu léger. Ce qui a été fait. Une piste qu'entendent néanmoins exploiter les enquêteurs dans leur quête de la vérité sur les circonstances réelles du décès du juge Raphaël Yanyi. Pendant ce temps, le Comité laïc de coordination propose, aux instances dirigeantes, de décorer le juge président Raphaël Yanyi, mort au front de la lutte contre la corruption, de la médaille de l'Ordre des héros nationaux Kabila-Lumumba pour honorer sa mémoire.

Alain Diasso

KOUILOU

Ouverture de la 9e session ordinaire du conseil départemental

Les travaux qui dureront dix jours ont été ouverts, le 27 mai, au siège de la préfecture de Loango, sous la houlette d'Alexandre Mabilia, président du conseil départemental.



La tribune officielle des travaux

Au total, sept affaires à caractère social et économique seront examinées au cours de cette session, notamment examen du projet des termes de référence relatif à l'élaboration du programme départemental d'électrification en énergies renouvelables dans le département du Kouilou ; examen du projet de délibération portant mise en place de la commission d'élaboration du plan d'urgence contre les catastrophes naturelles, examen du projet de délibération portant identification, protection et aménagement des sites touristiques dans le département du Kouilou, etc. Ouvrant les travaux de cette session, le président du conseil départemental du Kouilou à adres-

ser ses vives félicitations au chef de l'Etat et au gouvernement pour les mesures réactives prises pour endiguer la pandémie, à travers les gestes barrières, le confinement, le fonds national de solidarité, l'assistance socioéconomique apportée aux personnes vulnérables, le renforcement des équipements médicaux, la déclaration de l'Etat d'urgence sanitaire et bien d'autres initiatives sanitaires. Poursuivant son propos, l'orateur a aussi apprécié le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation pour la distribution dans tous les départements aux élèves en classe d'examen des fascicules et d'autres manuels scolaires. « Le

conseil départemental du Kouilou appuie les efforts hautement louables du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, et de l'Alphabétisation pour la mise à disposition des fascicules, manuels scolaires et du matériel didactique au profit de tous les départements du Congo », a-t-il déclaré. Notons qu'au cours de ces assises, les participants ont observé une minute de silence en mémoire de Jacques Joachim Yombi Opango et de François Luc Macosso respectivement ancien président de la République et ancien préfet du Kouilou et ancien maire de la ville de Pointe-Noire

Séverin Ibara

REVENDEICATIONS SOCIALES

La société pétrolière Schlumberger paralysée par une grève

Les agents de Schlumberger ont lancé, il y a quelques jours, un mouvement de grève à la suite des lettres de mise en chômage économique que la direction de la société leur a remises.

Dégageant pour sa part les principales revendications qui ont occasionné le mécontentement des salariés de l'entreprise, Clèche Assianat, secrétaire général section syndicale Schlumberger, a expliqué que les agents de cette société étaient surpris de recevoir chacun des lettres de mise en chômage économique juste après la fin du confinement général de la population. Selon ce dernier, cette procédure n'obéit pas à la réglementation du travail en vigueur en République du Congo et aux droits des travailleurs de la société. Pire encore selon l'orateur, les agents ont pu constater la diminution radicale de leurs salaires sans d'autres explications « Nous sommes dans un pays de droit, il y a des lois et des textes qui doivent être respectés à la fois par la société mais également par les travailleurs. Une société doit respecter les lois du pays dans lequel il s'est installé. La société Schlumberger ne peut pas procéder à la mise en chômage économique de ses agents sans passer préalablement par l'inspection du travail. La société a rompu avec le dialogue et a procédé cependant d'agir unilatéralement en diminuant les salaires de ses agents qui sortent de la période de confinement. En plus de ce fait, certains agents de cette société envoyés pourtant en mission par la société dans d'autres pays ont aussi vu leur salaire divisé de moitié suivi ainsi de la suppression de certains avantages et primes de ces derniers, c'est regrettable », s'est-il indigné.

Poursuivant son propos, Clèche Assianat a signifié que, conscient du contexte de la crise économique et celle de la crise sanitaire marquée par la pandémie du coronavirus, l'ensemble des travailleurs de schlumberger reste ouvert aux négociations avec la direction de l'entreprise en tenant compte des lois et règlements du travail en vigueur au Congo.

S.I.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ARTISTE EN DÉTRESSE

Le musicien Samba Dio reçoit une aide de 400.000 Fcfa

Suite au SOS qu'il a lancé récemment à l'endroit de quiconque, l'artiste musicien Samba Dio, hospitalisé au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) depuis un moment, a reçu, le week-end dernier, une enveloppe de quatre-cent mille Francs CFA, de la part du président des notaires de Brazzaville, Richard Ossa.

Alité au CHU-B depuis un moment, l'état de santé de l'artiste musicien Samba Dio est encore préoccupant. Il est en manque d'argent pour prendre des soins appropriés. Face à cette difficulté, il a lancé récemment un cri de détresse à toute personne de bonne foi, pour lui apporter une assistance financière en vue de subvenir aux multiples besoins de santé. C'est à ce titre que Richard Ossa est allé à son chevet en lui apportant une enveloppe de quatre-cent mille francs CFA. « Il y a quelques jours, vous aviez lancé, un SOS à l'endroit de tous ceux qui sont animés de bonne foi, pour te porter assistance dans la dure épreuve que vous su-

bissez aujourd'hui ici au CHU. Cela m'a touché et tant que frère, j'ai réuni ces quatre cent mille francs pour vous secourir. Dans votre métier, vous avez été un personnage important dans ma vie, car à une certaine époque, votre musique a été pour moi un remède aux maux dont je souffrais », soulignait Richard Ossa au musicien en détresse.

Totalement amorti et incapable de se lever de son lit d'hôpital, le musicien Samba-Dio n'a pas pu s'exprimer. En larmes, il a simplement tendu sa main pour recevoir la somme, remerciant simplement son bienfaiteur à de-



Richard Ossa s'adressant à l'artiste musicien Photo Adiac

mi-mots : « Merci mon frère, que Dieu vous bénisse », a-t-il

dit. Pour susciter la compassion de tous envers cet artiste

en danger, l'homme d'affaires a invité les autres Congolais épris d'amour, surtout ses collègues musiciens, à emboîter le pas afin que la vie de cette icône de la musique congolaise soit sauvée.

Rappelons que Richard Ossa, hormis son statut de président des notaires de Brazzaville, est un homme d'affaires. Il œuvre régulièrement dans les actions de bienfaisance à l'égard des personnes démunies et mène des actions publiques au profit des Congolais. Depuis quatre ans, il cure, à ses propres frais, la rivière Tsiémé, au niveau du pont de Mikalou, dans le 6^e arrondissement, sur une distance de plus de 500m.

Firmin Oyé

VIENT DE PARAÎTRE

« Paris et Londres, mes deux amours », de M'Bemba-Ndoumba Gaston

Changement de style, changement de maison d'édition : l'essayiste Franco-congolais publie un roman d'amour interracial, paru aux éditions Langlois Cécile.

Dans son nouvel ouvrage, M'Bemba-Ndoumba Gaston a imaginé son histoire, entre autres, à partir du mariage entre Harry et Meghan. S'inspirant de Meghan, il place Julia, personnage du roman, dans une posture où elle s'amourache du narrateur avec lequel elle aura d'intenses rapports sexuels.

Dans un coq-à-l'âne qui donne une autre dimension au roman congolais, l'auteur plonge le lecteur dans un récit multidimensionnel. Il y découvre la France contemporaine dont certaines habitudes paraissent étranges aux Britanniques, ceux-ci manifestant une curiosité face au mariage du prince Harry avec l'Afro Américaine...

Deux villes : Paris et Londres, dans lesquelles l'auteur déroule son récit qui apparaît comme un univers où l'actualité et l'histoire se disputent la place. Ces deux



villes mettent en exergue le président Macron avec ses Gilets jaunes et le mariage du prince Harry avec Meghan, ainsi que l'attente de la naissance future de leur enfant.

Se révèle également dans ce roman, à travers le récit de la mère de Meghan, l'histoire des Afro-Américains des siècles pas-

sés sous l'emprise de l'esclavage. Mais cette histoire est aussi accouplée à celle du Royaume du Kongo dans laquelle l'auteur puise quelques réminiscences qui viennent réveiller la chanson moderne d'aujourd'hui.

Paris et Londres, mes deux Amours, un ouvrage à lire pour découvrir une autre façon d'écrire le roman où le narrateur s'auto-présente tout en interpellant un autre personnage.

Gaston M'Bemba-Ndoumba est essayiste, avec moult ouvrages à thématiques diverses à son compte, comme La dépigmentation de la peau chez les Noirs, La sorcellerie, La musique et l'expression française en Afrique. Il a réalisé de nombreuses enquêtes de la recherche en Afrique et en France pour la mise en œuvre de ses ouvrages. Il travaille pour la mairie de Paris.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Bruce Abdoulaye nouvel entraîneur du Tarbes Pyrénées

Nommé le 18 mai, Bruce Abdoulaye officiera sur le banc de Tarbes la saison prochaine. Le club des Hautes-Pyrénées évolue en Régionale 1 (6^e division)

Après deux descentes consécutives (en 2017-2018 puis 2018-2019), Tarbes n'était que 8^e sur 12, en mars dernier, lors de l'interruption de la saison par la pandémie du Coronavirus.

Pour retrouver le niveau national (CFA et CFA 2) où il évoluait depuis 2006, le club a décidé de confier sa destinée au technicien congolais, âgé de 38 ans : « L'ob-



jectif est de jouer les premiers rôles en Régional 1, voire de remonter en National 3. Je ferais jouer la meilleure équipe possible. »

A la baguette à Louhans-Cuisieux (CFA 2 en 2017-2018) puis en Centrafrique depuis mai 2019 (A, A' et U23), l'ancien défenseur international sera assisté par Stéphane Pahu, qui officiait en tant qu'entraîneur principal la saison dernière.

Rappelons que les Congolais Archi Fataki (2010-2012) puis Juvrel Loumingou (2016-2017) ont évolué à Tarbes.

Camille Delourme

Droit de réponse de l'ambassadeur de Russie suite à l'article

« La folie des grandeurs »

Tout d'abord je n'ai qu'à me solidariser avec la quasi-totalité des propos de M. Jean-Paul Pigasse, qui parle de la folie des affrontements économiques, diplomatiques et autres des grandes puissances, qui sans doute feraient mieux de se pencher sur les problèmes du développement, du climat, de l'écologie dans leur dimension globale. Pire, une nouvelle course aux armements ruineuse menace de détourner et gaspiller des fonds qui pourraient être utilisés pour le bien du monde entier. Toutefois, j'ai profité de mon droit de réponse vu que la Russie a été citée parmi les puissances qui auraient leur part de responsabilité dans cette situation déplorable.

J'insiste sur le fait que ce n'est pas du tout la Russie qui est à l'origine de la dérégulation actuelle des relations internationales. Et il est difficile de trouver un autre pays qui aurait déployé autant d'efforts pour la stabilité et la sécurité globale. Malheureusement ces dernières années les résultats d'un immense travail qui a permis de mettre fin à la course aux armements vers la fin du XX^e siècle – les éléments de base qui constituaient le fondement de l'équilibre stratégique et de confiance entre la Russie et les Etats-Unis – ont été détruits l'un après l'autre. En 2002 les Etats-Unis ont quitté le Traité sur les systèmes de défense antimissile qui depuis 1972 constituait une pierre angulaire de la sécurité internationale. Tout récemment ils ont détruit le Traité sur les missiles de courte et moyenne portée. Actuellement Washington est en train de quitter le Traité sur le ciel ouvert – un acte important sur les mesures de vérification. Parmi nos préoccupations : le refus de nos partenaires de ratifier le Traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires et de renoncer à l'idée de militariser l'espace, la destruction du système de contrôle sur les armements, la violation des traités sur la non-prolifération des armes nucléaires, le rapprochement de l'infrastructure militaire de l'OTAN vers nos frontières, l'emploi illégitime de l'instrument des sanctions économiques et j'en passe.

Ces dernières décennies la Russie a fait pas mal d'efforts pour relancer avec nos partenaires un dialogue sur la stabilité stratégique. Le seul résultat qu'on a pu obtenir est la signature en 2010 de la troisième édition du Traité sur la réduction des armes stratégiques dont la période d'action touche bientôt à sa fin. Moscou préconise toujours la voie du dialogue. Mais le contexte international reste préoccupant. Dans ces conditions la Russie est obligée de prendre des mesures pour maintenir son potentiel militaire dissuasif. Loin de menacer quelqu'un, ce dernier constitue une garantie de maintien de l'équilibre stratégique – facteur essentiel de la sécurité internationale.

Il serait approprié de citer les propos du ministre des Affaires étrangères de la Russie Sergei Lavrov lors de la Conférence sur le désarmement à Genève le 25 février 2020 : « La cause principale des tendances destructives de nos jours est l'égoïsme égoïste et la volonté de dominer le monde, d'imposer à la communauté internationale de « nouvelles règles » nuisant les intérêts des autres et le droit international. »

Quant à la Russie, elle n'a jamais eu une ambition douteuse de supériorité. En défendant nos intérêts légitimes nous respectons ceux des autres nations. Cela nous permet de construire sur un pied d'égalité de bonnes relations avec la grande majorité des pays de notre Planète qui est petite et fragile.

Guéorgui Tchepik
Ambassadeur de la Fédération de Russie